

ALTITUDE

Société par Actions Simplifiée au capital de 513 741 euros
Siège Social : 23 Rue de l'Arcade, 75008 PARIS
379 617 822 R.C.S PARIS

La « Société »

RAPPORT DE GESTION

**COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

COMPTES CONSOLIDES SUR L'EXERCICE 2024

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Raison sociale	Pays	N° SIREN	Siège social	31/12/2024		31/12/2023	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
ALTITUDE	France	379617822	Paris (75)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
A.EVENTS	France	829379759	Mont St Aignan (76)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ALCALA	France	513079426	Mont St Aignan (76)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ALTITUDE GESTION IMMOBILIERE	France	843256835	Paris (75)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ALTEAME	France	509671012	Isneauville (76)	81,11%	81,11%	90,00%	90,00%
ALTEAME PARTICIPATIONS	France	982738536	Isneauville (76)	100,00%	81,11%	100,00%	90,00%
ALTEAME ENERGY	France	878886555	Isneauville (76)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IFE 3	France	878886563	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IFE 4	France	982521619	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IFE 5	France	982529950	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
PROJET 47	France	843655358	Paris (75)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ATH	France	431958313	Paris la Défense (92)	87,78%	87,78%	87,33%	87,33%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE	France	403112667	Val de Reuil (27)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION	France	509601282	Paris la Défense (92)	100,00%	53,27%	100,00%	53,00%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE EXPLOITATION	France	509662052	Paris la Défense (92)	100,00%	53,27%	100,00%	53,00%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE THD	France	809822935	Paris la Défense (92)	52,82%	28,14%	52,82%	27,99%
ALTITUDE INFRA (ex AIH Projet 1)	France	922350418	Paris la Défense (92)	60,69%	53,27%	60,69%	53,00%
ALTITUDE INFRA Projet 1	France	982179665	Val de Reuil (27)	100,00%	53,27%	100,00%	53,00%
ALTITUDE INFRA Projet 2	France	982187304	Val de Reuil (27)	100,00%	53,27%	100,00%	53,00%
ALTITUDE INFRA Projet 3	France	982191058	Val de Reuil (27)	100,00%	53,27%	100,00%	53,00%
ALTITUDE INFRA Projet 4	France	982171316	Val de Reuil (27)	100,00%	53,27%	100,00%	53,00%
ALTITUDE INFRA Projet 5	France	982176539	Val de Reuil (27)	100,00%	53,27%	100,00%	53,00%
ALTITUDE INFRA Projet 6	France	982179715	Val de Reuil (27)	100,00%	53,27%	100,00%	53,00%
ALTITUDE INFRA RACCORDEMENT	France	922350483	Val de Reuil (27)	100,00%	53,27%	100,00%	53,00%
AIH Projet 3	France	922393665	Val de Reuil (27)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
AIH Projet 4	France	922350616	Val de Reuil (27)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
AITHD Projet 1	France	922350871	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ALTITUDE INFRA GRAVELINES	France	922351044	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
AITHD Projet 3	France	922238217	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
AITHD Projet 4	France	922240213	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
AITHD Projet 5	France	982170086	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ALTITUDE FIBRE 21	France	831500038	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ALTITUDE FIBRE 39 (PRISME)	France	822893186	Lons-Le-Saunier (39)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ALTITUDE FIBRE 40	France	845170604	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ALTITUDE INFRA CALVADOS	France	538581448	Colombelles (14)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ALTITUDE INFRA CŒUR CÔTE FLEURIE	France	527512081	Colombelles (14)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ALTITUDE INFRA HAUTE SAVOIE	France	798626750	Annecy (74)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ALTITUDE INFRA GRAND NANCY	France	498710193	Nancy (54)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ALTITUDE INFRA SOMME	France	807897608	Paris la Défense (92)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ALTO	France	819087032	Val de Reuil (27)	73,00%	20,54%	73,00%	20,44%
AIRMOB GROUPE	France	891000069	Toulouse (31)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
AIRMOB	France	823064704	Toulouse (31)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
AIRMOB DIGITAL	France	888469319	Toulouse (31)	Fusion	Fusion	100,00%	87,33%
AIRMOB INTRA FULL	France	891196420	Toulouse (31)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
ARRAS NETWORKS	France	479033789	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%

Raison sociale	Pays	N° SIREN	Siège social	31/12/2024		31/12/2023	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
AZALEE	France	509649745	Val de Reuil (27)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
B2B Projet 1	France	922519285	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
B2B Projet 2	France	922434980	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
CAEN.COM	France	478688039	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
CECIAS	France	905199766	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
CLERMONT COMMUNAUTE NETWORKS	France	491352324	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
COVAGE INFRA	France	894565431	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
COVAGE INFRA CONCESSIONS	France	894568252	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
COVAGE INFRA CONCESSIONS HOLDING	France	894566090	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
COVAL NETWORKS	France	491927554	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
CREUSOT MONCEAU NETWORKS	France	478354202	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
DOUBS LA FIBRE	France	797446283	Besancon (25)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ALTITUDE INFRA DUNKERQUE GRAND LITTORAL NETWORKS	France	508791639	Paris la Défense (92)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
EMERAUDE THD	France	829012731	Carcassonne (11)	100,00%	20,54%	100,00%	20,44%
ERATO	France	824388383	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
EUREK@	France	805053451	Val de Reuil (27)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
FIBREA	France	789341427	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
FIBRE 31	France	824290969	Toulouse (31)	75,05%	21,12%	75,05%	21,01%
SUD BOURGOGNE NETWORKS (ex GARM)	France	908478670	Chatenoy-le-Royal (71)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
GELOS	France	894566785	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
GERI	France	905251112	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
GIE FIBR'ALSACE	France	819253568	St Etienne du Grès (13)	50,00%	26,64%	50,00%	26,50%
GIE FIBRE 31 DEPLOIEMENT	France	839835915	Val de Reuil (27)	70,00%	37,29%	70,00%	37,10%
GLAUCOS (RIVEO)	France	905198792	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
GRAND CHALON NETWORKS	France	484775481	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
GRAND LYON THD	France	813716941	Lyon (69)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
GRAND POITIERS NETWORKS	France	750217515	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
HEL	France	908480056	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
HERAULT PARTICIPATIONS	France	500480322	Paris la Défense (92)	81,00%	71,10%	81,00%	70,74%
HERAULT TELECOM	France	501304299	Saint-Aunes (34)	100,00%	71,10%	100,00%	70,74%
HESTIA	France	894567221	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
HORCOS	France	913534608	Val de Reuil (27)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
INFRA B2B HOLDCO	France	908481062	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
LA FIBRE 85	France	831500467	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
LOSANGE	France	830959771	Lesmenils (54)	57,00%	16,04%	57,00%	15,96%
LOSANGE DEPLOIEMENT	France	831205372	Saint Etienne du Grès (13)	50,00%	26,64%	50,00%	26,50%
LOSANGE EXPLOITATION	France	831268156	Val de Reuil (27)	57,00%	30,36%	57,00%	30,21%
MAGNI	France	908480494	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
MANCHE FIBRE	France	814791554	Saint-Lô (50)	100,00%	20,54%	100,00%	20,44%
MENIPPE (DIOPTIC)	France	845195619	Besancon (25)	100,00%	20,54%	100,00%	20,44%
MIMIR	France	908480783	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
MIN THD	France	811792852	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
MODI	France	905250015	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
MUNIN	France	905203089	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
NANTES NETWORKS	France	538892621	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%

Raison sociale	Pays	N° SIREN	Siège social	31/12/2024		31/12/2023	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
NET 55	France	503746299	Bar Le Duc (55)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
NET GRAND RODEZ	France	500048343	Rodez (12)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
NETWO	France	844125229	Paris (75)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
NIEDERBRONN THD (ex OENOE)	France	845177625	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
NOMOS	France	913595062	Val de Reuil (27)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
OCTOGONE FIBRE	France	822189866	Montauban (82)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ORDOS SAS	France	834247058	Val de Reuil (27)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
OUREA	France	894568724	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
PACT	France	818009748	Val de Reuil (27)	100,00%	20,54%	100,00%	20,44%
PALLAS	France	911092708	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
PERSES	France	905249124	Val de Reuil (27)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
PHIBEE	France	537507022	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
RESOPTIC	France	532745213	Val de Reuil (27)	100,00%	20,54%	100,00%	20,44%
ROSACE	France	818463630	Entzheim (67)	72,00%	20,26%	72,00%	20,16%
ERBIUM	France	819099169	Val de Reuil (27)	50,00%	26,64%	50,00%	26,50%
GRAND EST THD	France	845179506	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
SEINE ESSONNE TRES HAUT DEBIT	France	751310749	Paris la Défense (92)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
SEINE ESTUAIRE NETWORKS	France	753422336	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
SELENE	France	910995752	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
SEM@FOR 77	France	492990262	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
SEQUANTIC TELECOM	France	505271619	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
SOLSTICE GRAND ANGOULEME	France	493589113	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
THD 06	France	820552065	Val de Reuil (27)	100,00%	20,54%	100,00%	20,44%
THD 66	France	829010255	Perpignan (66)	100,00%	20,54%	100,00%	20,44%
THD 83	France	519238166	Val de Reuil (27)	100,00%	20,54%	100,00%	20,44%
THEMIS	France	910996263	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
TUTOR	France	439748013	Paris la Défense (92)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
TUTOR EUROPE ESSONNE	France	538613829	Paris la Défense (92)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
TUTOR INVESTISSEMENT	France	798114229	Paris la Défense (92)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
UBICITE	France	905247300	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
VALI	France	905197232	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
VANNES AGGLO NUMERIQUE	France	790362057	Theix-Noyalo (56)	100,00%	20,54%	100,00%	20,44%
VIDAR	France	905247987	Val de Reuil (27)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
YCONIK	France	822949459	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
3CNET	France	449509082	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
LINKT	France	815109467	Paris la Défense (92)	100,00%	87,61%	100,00%	87,15%
LINKT HOLDING	France	824056725	Paris (75)	99,81%	87,61%	99,80%	87,15%
Projet 3.1	France	832839229	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	87,61%	100,00%	87,15%
Projet 3.2	France	832839286	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	87,61%	100,00%	87,15%
Projet 3.3	France	844332569	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	87,61%	100,00%	87,15%
VILLA GINKGOS - BVCS	France	529461923	La Roche sur Yon (85)	58,43%	58,43%	58,43%	58,43%
VILLA GINKGOS - BELLES RIVES	France	819969882	Les Sables d'Olonne (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - BONNE FONTAINE	France	809380520	Challans (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - GINKGOS IMMO	France	804166635	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - L'ALBIZIA	France	907939052	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%

Raison sociale	Pays	N° SIREN	Siège social	31/12/2024		31/12/2023	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
VILLA GINKGOS - LE CLOS ST JEAN	France	792720294	Saint Jean de Monts (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LE ROMARIN	France	907939102	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES ALISIERS	France	791122583	Les Sables d'Olonne (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES AMANDIERS	France	833354681	Mont de Marsan (40)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LE BILOBA	France	844259846	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES DEMEURES YONNAISES	France	829982834	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES DEMEURES ROUENNAISES	France	832113328	Rouen (76)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES FIGUIERS	France	879781128	Louviers (27)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES LAURIERS	France	879750925	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES OLIVIERS	France	879781177	Toulouse (31)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LE PARC	France	844403840	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - VILLA GINGKOS	France	922213921	La Roche sur Yon (85)	90,00%	52,58%	90,00%	52,58%
VILLA GINKGOS - PROJET 4	France	982721987	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - PROJET 5	France	982719460	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - PROJET 6	France	982667610	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%

La société Airmob Digital a fait l'objet d'une fusion au régime simplifiée au profit de la société Airmob au cours de l'exercice 2024.

Les filiales du groupe sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle (Rosace Exploitation, GIE Fibr'Alsace, Losange Déploiement, Losange Exploitation) ou de l'intégration globale.

PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

Le chiffre d'affaires de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 est de 817 031 725 euros. Il était de 721 195 531 euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation de l'exercice est de 1 252 823 214 euros contre 1 194 817 521 euros pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation de l'exercice est de 1 180 935 948 euros contre 1 171 549 122 euros pour l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition s'établit donc à un montant de 71 939 291 euros contre un montant de 23 017 132 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte-tenu d'une dotation aux amortissements des écarts d'acquisition de – 1 856 849 euros (- 1 630 137 euros en 2023), le résultat d'exploitation après prise en compte des dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition de l'exercice s'établit à 70 082 441 euros, contre un montant de 21 386 995 euros au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat financier d'un montant de – 107 160 714 euros (- 115 654 022 euros en 2023), du résultat exceptionnel de 24 796 776 euros (129 740 411 euros en 2023), de la charge de participation, de la charge d'impôt et de la quote-part de résultat des entités mises en équivalence, le résultat net de l'ensemble consolidé de l'exercice s'élève à un montant de -44 977 774 euros (-33 333 136 euros en 2023).

Le résultat net part du Groupe est constitué par un bénéfice de 2 948 697 euros contre un bénéfice de 33 724 650 euros au titre de l'exercice précédent.

SITUATION DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES SOCIETES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

Renforcement de la démarche RSE au niveau Groupe

Alors que nous franchissons une nouvelle étape dans notre engagement en matière de RSE, il est important de souligner les progrès significatifs réalisés par Altitude Infra. Ces avancées témoignent non seulement de notre détermination à atteindre nos objectifs, mais aussi de notre volonté de devenir un acteur de référence dans le développement durable et la résilience face aux défis futurs.

Le groupe a défini des priorités RSE stratégiques pour 2024, centrées sur la réduction de l'impact environnemental, l'adaptation aux changements climatiques et le renforcement de la performance sociale. Afin de mieux aligner nos actions avec les exigences de la CSRD, nous avons élargi notre matrice de matérialité et impliqué davantage de parties prenantes internes et externes dans notre démarche. Nous nous engageons activement dans la décarbonation, avec l'intégration d'un expert en environnement pour améliorer notre bilan carbone, en s'appuyant sur des données physiques et la méthode GHG Protocol.

Nous poursuivons également notre démarche de notation Ecovadis, avec l'objectif d'obtenir la médaille d'or d'ici 2026, et 43 % de nos fournisseurs ont déjà participé à l'évaluation. Par ailleurs, nous travaillons à la mise en place d'un reporting extra financier afin de répondre à notre besoin de pilotage interne mais aussi à notre obligation réglementaire concernant la CSRD, qui même si le report de deux ans a été acté, reste un objectif pour le groupe en 2026.

Sur le plan social, nous avons sensibilisé 100 % de nos managers à la RSE et l'objectif 2025 est de mettre en place une plateforme e-learning pour élargir l'acculturation à tous les collaborateurs. Nous avons aussi pris des mesures pour améliorer l'égalité professionnelle et soutenir nos collaborateurs en situation de handicap, avec des actions concrètes comme des entretiens semestriels, des droits d'absence, des chèques CESU et des réaménagements de postes.

Enfin, nous contribuons au développement des territoires locaux en intégrant des clauses d'insertion dans nos contrats avec les collectivités, favorisant ainsi les opportunités économiques et sociales locales.

Ces engagements reflètent notre volonté de construire un avenir durable, responsable et inclusif.

Appels d'offre et contrats de DSP

Pôle BtoB

Durant l'exercice, la commercialisation du réseau de 3CNET a été poursuivie jusqu'à la date d'arrêt de l'activité le 31/12/2024 (fin de la DSP en 2019).

Durant l'exercice, la société MIN THD a poursuivi l'exploitation et la maintenance de l'infrastructure THD du marché international de Rungis. Suite à la procédure d'appel d'offre gagnée en 2024, le contrat sera renouvelé à partir d'avril 2025 pour une durée de 12 ans.

Sur l'exercice 2024, Covage Infra finalise son déploiement de réseaux fibre FttO dans les agglomérations françaises pour un montant d'investissement de 27,7 M€.

Croissance externe et développements

Altitude Infra

Acquisition du réseau de Gravelines

En janvier 2024, AITHD a fait l'acquisition du réseau de Gravelines, un réseau FTTH de 6 200 prises, dans une commune membre de la Communauté urbaine de Dunkerque où le Groupe est déjà présent.

En délégation de service public depuis les années 2010 successivement chez les opérateurs Numéricâble, SFR et enfin XP Fibre, la Mairie a fait le choix de nous confier son réseau.

Cette opération permet donc d'étendre notre présence sur un territoire en fort développement économique.

Pôle BtoB

Allocation du prix d'acquisition de Netwo

Le 18 juillet 2023, Infra BtoB Holdco a fait l'acquisition de Netwo, une plateforme Saas dédiée à la vente d'infrastructure et de services télécoms, avec l'objectif de dynamiser et renforcer les opérateurs alternatifs télécoms B2B.

Un écart d'acquisition de 6,2 millions d'euros avait été comptabilisé à la date d'acquisition.

Le groupe a procédé sur l'exercice 2024 à une allocation d'actifs incorporels dont notamment une relation clientèle pour 0,5 million d'euros.

Opérations de recapitalisation de Linkt Holding

La société Infra BtoB Holdco a procédé à plusieurs opérations au profit de ses filiales notamment pour :

Linkt Holding :

- En février 2024, une augmentation de capital à concurrence d'un montant de 21,4 M€ par voie de compensation de compte courant d'associés.
- En juillet 2024, une deuxième augmentation de capital d'un montant 10,3 M€, par voie de compensation de compte courant d'associés a également été effectuée.

Ces opérations, totalement souscrites par le groupe, ont provoqué une relution de 0,01% de la détention de Linkt Holding à l'origine de la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire de 47 K€.

Financements

Altitude Infra

La holding financière Alto détenue à 73% par AITHD a procédé en décembre 2024 à la mise en place d'un financement d'un montant de 238 millions d'euros comprenant une tranche de refinancement de sa dette senior pour un montant de 188 millions d'euros et une tranche financement de dépenses d'investissements spécifiques de 50 millions d'euros. Ce refinancement a donné lieu à un remboursement de comptes courants d'associés plus intérêts entre AITHD et ses filiales de 28 millions d'euros

Au cours de l'exercice 2024, certaines filiales d'AITHD ont procédé aux remboursements de leur Crédit Relais Fonds Propres (CRFP). A cette occasion, AITHD a procédé à l'injection des sommes nécessaires à la réalisation des remboursements auprès des établissements de crédit.

- Octogone : remboursement du CRFP le 29/02/2024 de 43 millions d'euros par la descente de compte courants (34,4 millions d'euros) et une augmentation de capital (8,5 millions d'euros)
- Yconik : remboursement du CRFP le 07/07/2024 de 59 millions d'euros par la descente de compte courants (47,3 millions d'euros) et une augmentation de capital (11,7 millions d'euros)
- Calvados : remboursement du CRFP le 27/06/2024 de 20 millions d'euros par la descente de compte courants.
- Erato : remboursement du CRFP le 27/06/2024 de 97,3 millions d'euros par la descente de compte courants (77,9 millions d'euros) et une augmentation de capital (19,4 millions d'euros).

Concomitamment, AITHD a réalisé la mainlevée des garanties à première demande associées à ces CRFP et récupéré les gages espèces mobilisés pour garantir ces derniers pour un total de 101,9 millions d'euros.

Financement DSP mixte

En mars 2024, PORTFOLIO THD a levé un prêt de 95 M€ avec la Banque Postale afin de financer les DSP mixtes issues de l'acquisition de Covage, dans le but notamment de répondre aux besoins de financement de Capex.

Pôle BtoB

Linkt

Au cours de l'exercice 2024, Linkt a tiré pour 16.1M€ de dettes bancaires auprès du pool de banques (Crédit Agricole, CIC, La Banque Postale, et la Caisse d'Epargne), a conclu un avenant n° 4 sur leur contrat de financement et a remboursé 23.4M€ sur le même exercice.

Covage Infra

Sur l'exercice 2024, Covage Infra a effectué des tirages complémentaires pour 28,4M€. Le dernier tirage a été effectué sur le mois de janvier 2025 pour un montant de 4,9 M€.

Covage Infra Concessions Holding

Au cours de l'exercice 2024, Covage Infra Concessions Holding a procédé au remboursement des intérêts capitalisés pour un montant de 3.7 M€

Déploiement et commercialisation

Altitude Infra

Construction des réseaux

Durant l'exercice 2024, AITHD et ses filiales ont poursuivi leur activité de construction des réseaux, faisant passer le nombre de prises commercialisables FttH de 3 599 ku (facteur d'utilisation maximale) à 3 893 ku, soit une croissance de 294 ku (+8%) en 2024. Ainsi AITHD finalise la construction de ses réseaux pour atteindre un taux de déploiement supérieur à 95%.

Enfin, en ligne avec les préconisations de l'ARCEP, le Groupe a participé aux expérimentations d'extinction du réseau cuivre d'Orange. Ce processus vise à horizon 2030 une extinction complète du réseau cuivre dont la portée va s'avérer déterminante pour la commercialisation des réseaux FttH.

Fin des travaux de premier établissement

Au cours de l'exercice 2024, certains réseaux ont terminé leurs travaux de premier établissement et prononcé les Recettes Globales et Définitives des réseaux :

- Octogone : Signature de la Recette Globale et Définitive le 10/12/2024 avec le syndicat Tarn et Garonne Aménagement,
- Fibre 31 : Signature de la Recette Globale et Définitive le 19/12/2024 avec le syndicat Haute Garonne Numérique,

- Yconik : Signature de la Recette Globale et Définitive le 12/12/2024, avec le conseil départemental de l'Yonne,
- Erato: Signature des Recettes Globales et Définitives des réseaux des départements de la Cote d'or (Coraï) et des Landes (Pixl) respectivement les 18/12/2024 et 12/12/2024.

Evolution des tarifs

Dès le mois de septembre 2024, AITHD a fait évoluer son tarif de vente GC BLO aval PM pour faire face à la hausse des tarifs d'achat d'Orange, conformément aux dispositions de l'ARCEP.

Activité commerciale

Durant l'exercice 2024, AITHD et ses filiales ont poursuivi la commercialisation de leurs réseaux, faisant passer le nombre de prises commercialisées FttH de 1 710 ku à fin 2023 à 2 215 ku à fin 2024, soit une croissance de 506 ku (+30%).

Produit d'indemnité d'assurance Warranty & Indemnity

Le Groupe a réalisé une acquisition il y a 3 ans. Dans ce cadre, il avait souscrit à une assurance W&I. Cette assurance a été actionnée et le groupe a perçu en 2024 une indemnité de l'assureur. D'autres demandes dans le cadre de cette assurance W&I sont en cours d'examen par les assureurs et leurs experts.

En conséquence, l'indemnité de l'assurance a été constaté en produit exceptionnel.

Pôle BtoB

Linkt tout comme Covage ont tous les deux continué à commercialiser leurs offres en lien avec les services de télécommunications auprès des grands comptes, ETI français, et les collectivités.

Phibee a continué sa forte conquête commerciale en rentrant en relation commerciale avec 14 nouveaux comptes internationaux.

Airmob continue son développement, accompagné de Pascal Poggi son nouveau dirigeant depuis janvier 2024, en obtenant le référencement par la SNCF de son offre data mobile.

Notons également qu'un pic d'activité a eu lieu pendant les Jeux Olympiques grâce à la rapidité de déploiement et la souplesse contractuelle qu'offre les solutions de connectivité data mobile d'Airmob.

GROUPE VILLAS Ginkgos – Bien vivre chez soi :

La société VILLAS GINKGOS LES OLIVIERS a pris à bail auprès de l'investisseur les lots et locaux professionnels communs constituant la résidence seniors Villas Ginkgos Les Oliviers à Toulouse pour sa mise en exploitation en février 2024.

La société VILLAS GINKGOS LES AMANDIERS a pris à bail auprès de l'investisseur les lots et locaux professionnels communs constituant la résidence seniors Villas Ginkgos Les Amandiers à Mont de Marsan pour sa mise en exploitation en mai 2024.

La société VILLAS GINKGOS LES DEMEURES ROUENNAISES a pris à bail auprès de l'investisseur les lots et locaux professionnels communs constituant la résidence seniors Villas Ginkgos Les Demeures Rouennaises à Rouen pour sa mise en exploitation en juillet 2024.

La société VILLAS GINKGOS LES FIGUIERS a pris à bail auprès de l'investisseur les lots et locaux professionnels communs constituant la résidence seniors Villas Ginkgos Les Figuiers à Louviers pour sa mise en exploitation en juillet 2024.

La société VILLAS GINKGOS LE PARC s'est engagée le 28 octobre 2024 à prendre à bail commercial les lots de la résidence seniors de Villas Ginkgos Le Parc à Toulouse à l'achèvement de celle-ci en vue de son exploitation.

La société VILLAS GINKGOS BELLES RIVES a acquis le 19 septembre 2024, suite au jugement du 7 mai 2024 dans le litige qui l'opposait à la SARL CCY INVESTISSEMENT, les locaux d'exploitation ainsi que les aménagements intérieurs de la résidence Villas Ginkgos Belles Rives.

ALTEAME (ex-ALTITUDE Lotissement) :

L'année 2024 s'est inscrite dans un marché immobilier toujours en crise, marqué par une grande prudence des acquéreurs. Ce climat incertain a conduit ALTEAME à adapter sa stratégie avec rigueur et pragmatisme.

Face à la volatilité du marché, nous avons renforcé nos critères de sélection foncière pour ne conserver que des opérations à fort potentiel commercial, maîtrisées à tous les niveaux – technique, juridique et financier. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de réduire les risques et de garantir la pérennité de nos investissements.

ALTEAME a poursuivi ses efforts de rationalisation en optimisant son organisation : mutualisation de moyens au sein du groupe ALTITUDE, sous-traitance ciblée de certaines fonctions, et adaptation des ressources humaines. Ces ajustements ont permis une réduction durable de notre structure de coûts.

Dans une logique de transparence et d'assainissement, nous avons mis fin à plusieurs opérations non viables, afin de recentrer notre activité sur des projets solides. Ce recentrage permet à ALTEAME d'aborder l'avenir sur des bases plus saines, avec une capacité de rebond renforcé.

Changement de présidence chez Linkt

Face aux ruptures technologiques de la fin du cuivre et de l'avènement de l'IA, et fort de sa position d'acteur de référence des télécommunications B2B en France, Linkt entend accompagner durablement les entreprises et les collectivités dans ces transitions.

C'est dans ce cadre que le 22 octobre 2024, les actionnaires ont procédé à un changement de présidence avec l'arrivée de Gervaise Van Hille.

Cette nomination s'est accompagnée de l'arrivée de Thomas Le Morvan en qualité de Directeur Général et il s'en est accompagné le renforcement du Comité de Direction avec la nomination d'un Directeur Administratif et Financier et d'un nouveau Directeur Technique et Expérience Client.

RESULTATS DE L'ACTIVITE DU GROUPE - PROGRES REALISES OU DIFFICULTES RENCONTREES

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE D'ARRETE DES COMPTES CONSOLIDES ET LA DATE A LAQUELLE ILS SONT ETABLIS

ATH et ses filiales :

Ouverture du capital Altitude Infra

Dans la continuité de la réorganisation du groupe qui s'est opérée au cours de l'exercice 2023, Altitude Infra a poursuivi l'ouverture de son capital à ses investisseurs minoritaires le 1er avril 2025.

Ces opérations ont de facto entraîné la dilution de la participation ATH dans le sous-groupe Altitude Infra, portant ainsi sa participation de 60,69% à 54,18%.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DU GROUPE

Certaines filiales ont engagé une politique en matière de recherche et de développement sur l'exercice 2024.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES SOCIETES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'objectif prioritaire du Groupe est, au cours de l'exercice 2025, de poursuivre le développement de ses activités, en fonction des opportunités qui se présenteront.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées, recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la Présidente, de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

La Présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Debabrie". The signature is written in a cursive style with a long horizontal stroke at the bottom.

Certifié Conforme

Debaudine

ALTITUDE
Comptes consolidés
Exercice clos le 31.12.2024

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2024

En KC :	Notes :	31/12/2024		31/12/2023	
		Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles	12	716 327	158 305	558 022	554 775
Dont écarts d'acquisition	11	384 133	6 218	377 915	376 054
Immobilisations en concession	13	4 998 788	955 619	4 043 169	3 779 685
Immobilisations corporelles	14	622 551	108 600	513 950	496 137
Immobilisations financières ⁽¹⁾	15	296 663	17 575	279 088	162 564
Titres mis en équivalence					
Total Actif Immobilisé		6 634 329	1 240 100	5 394 230	4 993 161
Stocks et encours	16.1	26 442	5 804	20 637	24 937
Clients et comptes rattachés	16.2	313 562	14 418	299 145	295 985
Autres créances et comptes de régularisation	16.3	324 429	3 768	320 661	343 953
Valeurs mobilières de placement ⁽¹⁾	17	382 332	0	382 332	800 702
Disponibilités ⁽²⁾	17	319 809		319 809	427 080
Total Actif		8 000 903	1 264 089	6 736 814	6 885 818
Capital	18			514	514
Primes liées au capital				8 734	8 734
Réserves				-24 577	-57 319
Subventions				561 033	562 025
Résultat de l'exercice				2 949	33 725
Autres				0	0
Total Capitaux Propres part du groupe				548 652	548 578
Intérêts hors groupe				771 753	821 118
Provisions	19			36 588	47 946
Comptes courants des associés majoritaires				7 056	8 079
Comptes courants des associés minoritaires ⁽⁴⁾				356 952	384 237
Emprunts et dettes financières ⁽³⁾	20			3 269 558	3 310 153
Fournisseurs et comptes rattachés	16.2			420 691	477 375
Autres dettes et comptes de régularisation	16.3			1 325 564	1 288 334
Total Passif				6 736 814	6 885 818
(1)		31/12/2024	31/12/2023		
VMP corporate		270 447	519 190		
VMP projet		103 880	281 511		
Total VMP - Equivalent de trésorerie		374 326	800 702		
VMP long terme en immobilisations financières		256 042	55 301		
Total VMP au Bilan		630 368	856 003		
(2)		31/12/2024	31/12/2023		
Disponibilités corporate		232 137	260 451		
Disponibilités projet		87 672	166 629		
Total disponibilités		319 809	427 080		
(3)		31/12/2024	31/12/2023		
Dettes projet sans recours actionnaire		2 050 303	2 132 713		
Dettes corporate		1 219 255	1 177 440		
Total emprunts et dettes financières		3 269 558	3 310 153		
(4)		31/12/2024	31/12/2023		
Comptes courants des associés minoritaires bloqués		48 469	49 182		
Comptes courants des associés minoritaires non bloqués		308 483	335 054		
Total comptes courants des associés minoritaires		356 952	384 237		

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2024

En KC :	Notes :	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	4	817 032	721 196
Production immobilisée intragroupe	5	356 985	423 997
Autres produits d'exploitation	5	53 504	39 843
Achats consommés		-675 363	-722 290
Charges de personnel	6.2	-143 671	-126 016
Autres charges d'exploitation		-52 468	-50 957
EBITDA (*)		356 018	285 772
Impôts et taxes		-8 990	-8 619
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7	-275 089	-254 136
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		71 939	23 017
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	7-11	-1 857	-1 630
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		70 082	21 387
Charges et produits financiers	8	-107 161	-115 654
Résultat courant des sociétés intégrées		-37 078	-94 267
Charges et produits exceptionnels	9	24 797	129 740
Participation des salariés		-5 655	-5 148
Impôt sur les bénéfices	10	-27 041	-63 659
Résultat net des entreprises intégrées		-44 978	-33 333
Quote part de résultat des entités mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		-44 978	-33 333
Intérêts minoritaires		-47 926	-67 058
Résultat net (part du groupe)		2 949	33 725

(*)	31/12/2024	31/12/2023
EBITDA Projet	192 538	140 511
EBITDA Corporate	163 480	145 261
Total	356 018	285 772

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2024

En KC :	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net des entreprises intégrées	-44 978	-33 333
Ajustements		
Elim. des amortissements et provisions	271 631	276 308
Elim. de la variation d'impôt différé	-732	600
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	424	-162 655
Total marge brute d'autofinancement	226 344	80 919
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	25 850	213 988
Flux de trésorerie générés par l'activité	252 195	294 907
Incidence des variations de périmètre	-6 155	-94 343
Acquisition d'immobilisations*	-568 132	-770 099
Variation BFR investissement	-18 374	-11 009
Acquisitions / Cessions d'immobilisations financières**	-218 455	-55 301
Cession d'immobilisations	1 717	107 567
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-809 399	-823 185
Augmentations de capital en numéraire	0	429 550
Augmentations (réductions) de comptes courants hors groupe	-29 771	311 903
Emission d'emprunts	438 343	547 886
Remboursement d'emprunts	-366 718	-396 638
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	0	-15 497
Dividendes payés aux minoritaires	0	-3 859
Cession (acq.) nette actions propres	-8 006	0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	33 847	873 346
Incidence de la variation des taux de change		
Incidence des changements de principes comptables		
Variation de trésorerie ***	-523 357	345 069
Trésorerie d'ouverture cf note 18	1 216 773	871 704
Trésorerie de clôture cf note 18	693 416	1 216 773
* dont subventions d'investissements	23 715	27 700
** dont variation des VMP long terme	(200 741)	(55 301)
*** La variation de trésorerie nette de variation des VMP long terme est de	(322 616)	400 370

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Libellés (KC)	Groupe	Hors Groupe	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2023	548 578	821 118	1 369 696
Distribution de dividendes	0	0	0
Variation de capital	0	0	0
Résultat 2024	2 949	-47 926	-44 978
Variation de périmètre	0	-2 375	-2 375
Actions propres			0
Variation des subventions d'investissements	-2 822	930	-1 892
Autres	-54	7	-46
Capitaux propres au 31/12/2024	548 652	771 753	1 320 405

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTES ANNEXES

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2024	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2024.....	3
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2024.....	4
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	5
1 Faits majeurs de l'exercice	9
2 Principes et méthodes comptables	15
2.1 Règles et méthodes comptables.....	15
2.2 Entités ad hoc	15
2.3 Bases d'évaluations utilisées pour l'établissement des comptes consolidés	15
2.4 Recours à des estimations	16
2.5 Regroupements d'entreprises	16
2.6 Conversion des créances, dettes, transactions et flux libellés en monnaies étrangères ...	16
2.7 Immobilisations incorporelles	17
2.8 Délégation de service public.....	18
2.9 Immobilisations corporelles.....	19
2.10 Contrats de location.....	20
2.11 Participations et autres immobilisations financières	20
2.12 Stocks et en-cours	20
2.13 Valeurs mobilières de placement.....	21
2.14 Créances	21
2.15 Impôt différé	21
2.16 Engagements envers les salariés.....	22
2.17 Provisions	23
2.18 Fournisseurs et autres créditeurs	23
2.19 Chiffre d'affaires	23
3 Périmètre de consolidation	24
3.1 Sociétés consolidées	24
3.2 Sociétés exclues du périmètre de consolidation	28
4 Chiffre d'affaires.....	29
5 Autres produits	29
6 Personnel	30
6.1 Effectifs	30
6.2 Charges de personnel	30
7 Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises	31
8 Résultat financier.....	31
9 Résultat exceptionnel	32
10 Impôts sur les résultats	32
10.1 Charge d'impôt	32

10.2	Actifs et passifs d'impôts différés	33
11	Ecart d'acquisition	34
12	Immobilisations incorporelles nettes	35
13	Immobilisations mises en concession	36
14	Immobilisations corporelles nettes	37
15	Immobilisations financières nettes	37
16	Postes de bilan relatifs au besoin en fonds de roulement	38
16.1	Stocks et encours	38
16.2	Créances et dettes d'exploitation	38
16.3	Autres créances et autres dettes d'exploitation	39
17	Trésorerie et équivalents de trésorerie	39
18	Capitaux propres consolidés	40
19	Provisions	40
20	Emprunts bancaires et passifs financiers	41
21	Honoraires des commissaires aux comptes	42
22	Engagements hors bilan	43
23	Événements postérieurs à la clôture de l'exercice	48

1 Faits majeurs de l'exercice

Appels d'offre et contrats de DSP

Pôle BtoB

Durant l'exercice, la commercialisation du réseau de 3CNET a été poursuivie jusqu'à la date d'arrêt de l'activité le 31/12/2024 (fin de la DSP en 2019).

Durant l'exercice, la société MIN THD a poursuivi l'exploitation et la maintenance de l'infrastructure THD du marché international de Rungis. Suite à la procédure d'appel d'offre gagnée en 2024, le contrat sera renouvelé à partir d'avril 2025 pour une durée de 12 ans.

Sur l'exercice 2024, Covage Infra finalise son déploiement de réseaux fibre FttO dans les agglomérations françaises pour un montant d'investissement cumulé de 27,7 M€.

Croissance externe et développements

Altitude Infra

Acquisition du réseau de Gravelines

En janvier 2024, AITHD a fait l'acquisition du réseau de Gravelines, un réseau FTTH de 6 200 prises, dans une commune membre de la Communauté urbaine de Dunkerque où le Groupe est déjà présent.

En délégation de service public depuis les années 2010 successivement chez les opérateurs Numéricable, SFR et enfin XP Fibre, la Mairie a fait le choix de nous confier son réseau.

Cette opération permet donc d'étendre notre présence sur un territoire en fort développement économique.

Pôle BtoB

Allocation du prix d'acquisition de Netwo

Le 18 juillet 2023, Infra BtoB Holdco a fait l'acquisition de Netwo, une plateforme Saas dédiée à la vente d'infrastructure et de services télécoms, avec l'objectif de dynamiser et renforcer les opérateurs alternatifs télécoms B2B.

Un écart d'acquisition de 6,2 millions d'euros avait été comptabilisé à la date d'acquisition (cf note 11).

Le groupe a procédé sur l'exercice 2024 à une allocation d'actifs incorporels dont notamment une relation clientèle pour 0,5 million d'euros.

Opérations de recapitalisation de Linkt Holding

La société Infra BtoB Holdco a procédé à plusieurs opérations au profit de ses filiales notamment pour :

Linkt Holding :

- En février 2024, une augmentation de capital à concurrence d'un montant de 21,4 M€ par voie de compensation de compte courant d'associés.
- En juillet 2024, une deuxième augmentation de capital d'un montant 10,3 M€, par voie de compensation de compte courant d'associés a également été effectuée.

Cette opération, totalement souscrite par le groupe, a provoqué une relution de 0,01% de la détention de Linkt Holding à l'origine de la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire de 47 K€.

Financements

Altitude Infra

La holding financière Alto détenue à 73% par AITHD a procédé en décembre 2024 à la mise en place d'un financement d'un montant de 238 millions d'euros comprenant une tranche de refinancement de sa dette senior pour un montant de 188 millions d'euros et une tranche financement de dépenses d'investissements spécifiques de 50 millions d'euros. Ce refinancement a donné lieu à un remboursement de comptes courants d'associés plus intérêts entre AITHD et ses filiales de 28 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2024, certaines filiales d'AITHD ont procédé aux remboursements de leur Crédit Relais Fonds Propres (CRFP). A cette occasion, AITHD a procédé à l'injection des sommes nécessaires à la réalisation des remboursements auprès des établissements de crédit.

- Octogone : remboursement du CRFP le 29/02/2024 de 43 millions d'euros par la descente de compte courants (34,4 millions d'euros) et une augmentation de capital (8,5 millions d'euros)
- Yconik : remboursement du CRFP le 07/07/2024 de 59 millions d'euros par la descente de compte courants (47,3 millions d'euros et une augmentation de capital (11,7 millions d'euros)
- Calvados : remboursement du CRFP le 27/06/2024 de 20 millions d'euros par la descente de compte courants.
- Erato : remboursement du CRFP le 27/06/2024 de 97,3 millions d'euros par la descente de compte courants 77,9 millions d'euros et une augmentation de capital (19,4 millions d'euros).

Concomitamment, AITHD a réalisé la mainlevée des garanties à première demande associées à ces CRFP et récupéré les gages espèces mobilisés pour garantir ces derniers pour un total de 101,9 millions d'euros.

Financement DSP mixtes Covage

En mars 2024, AITHD a levé un prêt de 95 M€ avec la Banque Postale afin de financer les DSP mixtes issues de l'acquisition de Covage, dans le but notamment de répondre aux besoins de financement de Capex.

Pôle BtoB

Linkt :

Au cours de l'exercice 2024, Link a tiré pour 16.1M€ de dettes bancaires auprès du pool de banques (Crédit Agricole, CIC, La Banque Postale, et la Caisse d'Epargne), a conclu un avenant n° 4 sur leur contrat de financement et a remboursé 23.4M€ sur le même exercice.

Covage Infra :

En novembre 2022, la société Covage Infra a signé un contrat de crédit avec la banque allemande NORD LB pour 150 millions d'euros, visant en partie à refinancer les apports d'Altitude Infrastructure Holding dans la société mais également de financer en partie les investissements des trois prochains exercices.

Sur l'exercice 2024, Covage Infra a effectué des tirages complémentaires pour 28,4M€. Le dernier tirage a été effectué sur le mois de janvier 2025 pour un montant de 4,9 M€.

Covage Infra Concessions Holding :

Au cours de l'exercice 2024, Covage Infra Concessions Holding a procédé au remboursement des intérêts capitalisés pour un montant de 3.7 M€

Déploiement et commercialisation

Altitude Infra

Construction des réseaux

Durant l'exercice 2024, AITHD et ses filiales ont poursuivi leur activité de construction des réseaux, faisant passer le nombre de prises commercialisables FttH de 3 599 ku (facteur d'utilisation maximale) à 3 893 ku, soit une croissance de 294 ku (+8%) en 2024. Ainsi AITHD finalise la construction de ses réseaux pour atteindre un taux de déploiement supérieur à 95%. Enfin, en ligne avec les préconisations de l'ARCEP, le Groupe a participé aux expérimentations d'extinction du réseau cuivre d'Orange. Ce processus vise à horizon 2030 une extinction complète du réseau cuivre dont la portée va s'avérer déterminante pour la commercialisation des réseaux FttH.

Fin des travaux de premier établissement

Au cours de l'exercice 2024, certains réseaux ont terminé leurs travaux de premier établissement et prononcé les Recettes Globales et Définitives des réseaux :

- Octogone : Signature de la Recette Globale et Définitive le 10/12/2024 avec le syndicat Tarn et Garonne Aménagement,

- Fibre 31 : Signature de la Recette Globale et Définitive le 19/12/2024 avec le syndicat Haute Garonne Numérique,
- Yconik : Signature de la Recette Globale et Définitive le 12/12/2024, avec le conseil départemental de l'Yonne,
- Erato: Signature des Recettes Globales et Définitives des réseaux des départements de la Coté d'or (Coraï) et des Landes (Pixl) respectivement les 18/12/2024 et 12/12/2024.

Evolution des tarifs

Dès le mois de Septembre 2024, AITHD a fait évoluer son tarif de vente GC BLO aval PM pour faire face à la hausse des tarifs d'achat d'Orange, conformément aux dispositions de l'ARCEP.

Activité commerciale

Durant l'exercice 2024, AITHD et ses filiales ont poursuivi la commercialisation de leurs réseaux, faisant passer le nombre de prises commercialisées FttH de 1 710 ku à fin 2023 à 2 215 ku à fin 2024, soit une croissance de 506 ku (+30%).

Produit d'indemnité d'assurance Warranty & Indemnity

Le Groupe a réalisé une acquisition il y a 3 ans. Dans ce cadre, il avait souscrit à une assurance W&I. Cette assurance a été actionnée et le groupe a perçu en 2024 une indemnité de l'assureur.

D'autres demandes dans le cadre de cette assurance W&I sont en cours d'examen par les assureurs et leurs experts.

En conséquence, l'indemnité de l'assurance a été constaté en produit exceptionnel (cf. note 9).

Pôle BtoB

Linkt tout comme Covage ont tous les deux continué à commercialiser leurs offres en lien avec les services de télécommunications auprès des grands comptes, ETI français, et les collectivités.

Phibee a continué sa forte conquête commerciale en rentrant en relation commerciale avec 14 nouveaux comptes internationaux.

Airmob continue son développement, accompagné de Pascal Poggi son nouveau dirigeant depuis janvier 2024, en obtenant le référencement par la SNCF de son offre data mobile.

Notons également qu'un pic d'activité a eu lieu pendant les Jeux Olympiques grâce à la rapidité de déploiement et la souplesse contractuelle qu'offre les solutions de connectivité data mobile d'Airmob.

GROUPE VILLAS Ginkgos – Bien vivre chez soi :

La société VILLAS GINKGOS LES OLIVIERS a pris bail auprès de l'investisseur les lots et locaux professionnels communs constituant la résidence seniors Villas Ginkgos Les Oliviers à Toulouse pour sa mise en exploitation en février 2024 .

La société VILLAS GINKGOS LES AMANDIERS a pris bail auprès de l'investisseur les lots et locaux professionnels communs constituant la résidence seniors Villas Ginkgos Les Amandiers à Mont de Marsan pour sa mise en exploitation en mai 2024.

La société VILLAS GINKGOS LES DEMEURES ROUENNAISES a pris bail auprès de l'investisseur les lots et locaux professionnels communs constituant la résidence seniors Villas Ginkgos Les Demeures Rouennaises à Rouen pour sa mise en exploitation en juillet 2024.

La société VILLAS GINKGOS LES FIGUIERS a pris à bail auprès de l'investisseur les lots et locaux professionnels communs constituant la résidence seniors Villas Ginkgos Les Figuiers à Louviers pour sa mise en exploitation en juillet 2024.

La société VILLAS GINKGOS LE PARC s'est engagée le 28 octobre 2024 à prendre à bail commercial les lots de la résidence seniors de Villas Ginkgos Le Parc à Toulouse à l'achèvement de celle-ci en vue de son exploitation.

La société VILLAS GINKGOS BELLES RIVES a acquis le 19 septembre 2024, suite au jugement du 7 mai 2024 dans le litige qui l'opposait à la SARL CCY INVESTISSEMENT, les locaux d'exploitation ainsi que les aménagements intérieurs de la résidence Villas Ginkgos Belles Rives.

ALTEAME (ex-ALTITUDE Lotissement) :

L'année 2024 s'est inscrite dans un marché immobilier toujours en crise, marqué par une grande prudence des acquéreurs. Ce climat incertain a conduit ALTEAME à adapter sa stratégie avec rigueur et pragmatisme.

Face à la volatilité du marché, nous avons renforcé nos critères de sélection foncière pour ne conserver que des opérations à fort potentiel commercial, maîtrisées à tous les niveaux – technique, juridique et financier. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de réduire les risques et de garantir la pérennité de nos investissements.

ALTEAME a poursuivi ses efforts de rationalisation en optimisant son organisation : mutualisation de moyens au sein du groupe ALTITUDE, sous-traitance ciblée de certaines fonctions, et adaptation des ressources humaines. Ces ajustements ont permis une réduction durable de notre structure de coûts.

Dans une logique de transparence et d'assainissement, nous avons mis fin à plusieurs opérations non viables, afin de recentrer notre activité sur des projets solides. Ce recentrage permet à ALTEAME d'aborder l'avenir sur des bases plus saines, avec une capacité de rebond renforcée.

Changement de présidence chez Linkt

Face aux ruptures technologiques de la fin du cuivre et de l'avènement de l'IA, et fort de sa position d'acteur de référence des télécommunications B2B en France, Linkt entend accompagner durablement les entreprises et les collectivités dans ces transitions.

C'est dans ce cadre que le 22 octobre 2024, les actionnaires ont procédé à un changement de présidence avec l'arrivée de Gervaise Van Hille.

Cette nomination s'est accompagnée de l'arrivée de Thomas Le Morvan en qualité de Directeur Général et il s'en est accompagné le renforcement du Comité de Direction avec la nomination d'un Directeur Administratif et Financier et d'un nouveau Directeur Technique et Expérience Client.

Renforcement de la démarche RSE au niveau Groupe

Alors que nous franchissons une nouvelle étape dans notre engagement en matière de RSE, il est important de souligner les progrès significatifs réalisés par Altitude Infra. Ces avancées témoignent non seulement de notre détermination à atteindre nos objectifs, mais aussi de notre volonté de devenir un acteur de référence dans le développement durable et la résilience face aux défis futurs.

Le groupe a défini des priorités RSE stratégiques pour 2024, centrées sur la réduction de l'impact environnemental, l'adaptation aux changements climatiques et le renforcement de la performance sociale. Afin de mieux aligner nos actions avec les exigences de la CSRD, nous avons élargi notre matrice de matérialité et impliqué davantage de parties prenantes internes et externes dans notre démarche. Nous nous engageons activement dans la décarbonation, avec l'intégration d'un expert en environnement pour améliorer notre bilan carbone, en s'appuyant sur des données physiques et la méthode GHG Protocol.

Nous poursuivons également notre démarche de notation Ecovadis, avec l'objectif d'obtenir la médaille d'or d'ici 2026, et 43 % de nos fournisseurs ont déjà participé à l'évaluation. Par ailleurs, nous travaillons à la mise en place d'un reporting extra financier afin de répondre à notre besoin de pilotage interne mais aussi à notre obligation réglementaire concernant la CSRD, qui même si le report de deux ans a été acté, reste un objectif pour le groupe en 2026.

Sur le plan social, nous avons sensibilisé 100 % de nos managers à la RSE et l'objectif 2025 est de mettre en place une plateforme e-learning pour élargir l'acculturation à tous les collaborateurs. Nous avons aussi pris des mesures pour améliorer l'égalité professionnelle et soutenir nos collaborateurs en situation de handicap, avec des actions concrètes comme des entretiens semestriels, des droits d'absence, des chèques CESU et des réaménagements de postes.

Enfin, nous contribuons au développement des territoires locaux en intégrant des clauses d'insertion dans nos contrats avec les collectivités, favorisant ainsi les opportunités économiques et sociales locales.

Ces engagements reflètent notre volonté de construire un avenir durable, responsable et inclusif.

2 Principes et méthodes comptables

2.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés de la société Altitude SAS, ci-après le « Groupe » sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France, telles que définies par le règlement 2020-01 de l'ANC du 06/03/20.

Ils ont été établis à partir des comptes de la société Altitude SAS et de ses filiales arrêtés au 31 décembre 2024 pour une période de 12 mois, sauf pour les sociétés acquises, constituées, cédées ou liquidées sur l'exercice 2024.

Les principes de consolidation utilisés par le groupe sont l'intégration globale, l'intégration proportionnelle et la mise en équivalence dès lors que le groupe possède un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Les filiales dont la société Altitude SAS détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote ont été consolidées en intégration globale.

Les intérêts minoritaires négatifs des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation ont été reclassés, conformément au règlement 2020-01 de l'ANC du 06/03/20, dans les capitaux propres part du groupe. Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie des pertes imputables aux intérêts minoritaires que le groupe avait assumé ait été totalement éliminée.

Il a été décidé de comptabiliser les subventions d'investissements en capitaux propres. En effet, les sociétés exploitant les délégations de service public bénéficient de subventions, définitivement acquises à la date d'octroi des subventions.

Les subventions d'investissements rattachées aux immobilisations amortissables sont reprises en résultat d'exploitation au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer.

2.2 Entités ad hoc

Les entités au sein desquelles :

- (i) La société ALTITUDE SAS exerce directement ou indirectement un contrôle en substance
- (ii) La société ALTITUDE SAS bénéficie des avantages de l'entité

Sont réputées être contrôlées exclusivement par la société mère et, à ce titre, sont intégrées globalement.

2.3 Bases d'évaluations utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon la convention du coût historique.

2.4 Recours à des estimations

Pour établir ses comptes la direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la direction du Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés (2.16), les immobilisations incorporelles (2.7), les provisions (2.17) et les impôts différés (2.15).

2.5 Regroupements d'entreprises

La différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Les biens destinés à l'exploitation sont évalués à la valeur d'utilité. Les biens non destinés à l'exploitation sont estimés à leur valeur de marché à la date d'acquisition ou, en l'absence de marché, à leur valeur nette probable de réalisation.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan et peuvent faire l'objet d'un amortissement linéaire pour une durée qui dépend des conditions propres à chaque acquisition. Le détail de ces écarts d'acquisition est présenté au paragraphe 11.

Par ailleurs, en application du règlement ANC 2015-06, il a été décidé de maintenir le plan d'amortissement antérieur pour tous les écarts d'acquisition.

2.6 Conversion des créances, dettes, transactions et flux libellés en monnaies étrangères

Les créances et dettes libellées en devises, dans un premier temps sont converties sur la base des cours de change effectifs au moment des transactions. Ils sont ensuite réévalués en fonction des taux en vigueur à la date de clôture. Les différences de change résultant de cette réévaluation sont constatées au compte de résultat. Les transactions en devises, quant à elles, restent converties aux taux en vigueur à la date de leur réalisation. Il en va de même des flux de trésorerie.

2.7 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et correspondent pour l'essentiel à :

- Des concessions, brevets et droits similaires qui font l'objet d'un amortissement en fonction de leur durée d'exploitation lorsqu'elle est connue ;
- Des relations clients, reconnues majoritairement dans le cadre de la démarche d'identification et de valorisation des actifs et passifs acquis lors de l'acquisition des réseaux de Covage, amorties sur une durée de 27 ans (durée calculée en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus par l'élément d'actif). Ces immobilisations ont été reclassées sur l'exercice en immobilisations en concession sur les différentes DSP ;
- Des logiciels amortis linéairement sur une durée de 12 mois ;
- De la production immobilisée pour des développements SI, de réseaux internalisés ;
- Des fonds de commerce ;
- Des frais d'établissement : ces frais sont composés de frais d'enregistrement et ont été maintenus en immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. L'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

Indices externes :

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif).
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, sont intervenus au cours de l'exercice ou surviendront dans un proche avenir, dans l'environnement technique, économique ou juridique ou sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu.
- Les taux d'intérêt du marché ou autres taux de rendement du marché ont augmenté significativement durant l'exercice et il est probable que ces augmentations diminuent de façon significative les valeurs vénale et/ou d'usage de l'actif.

Indices internes :

- Existence d'un indice d'obsolescence ou de dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement.
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif.
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions.
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée, pour les immobilisations amortissables, des amortissements cumulés et des dépréciations.

La valeur actuelle est une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du marché et de l'utilité du bien pour la société. Elle résulte de comparaison entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La valeur vénale correspond au montant qui pourrait être obtenu, à la date de la clôture, de la vente de l'actif, lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, nette de coûts de sortie.

La valeur d'usage correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa sortie. La société considère que la valeur d'usage correspond aux

flux nets de trésorerie attendus non actualisés. Ces derniers sont déterminés sur la base des données budgétaires validées par la direction opérationnelle concernée.

Dans la mesure où la valeur nette comptable est inférieure à la valeur actuelle, une provision pour dépréciation est comptabilisée. Les provisions correspondant aux pertes pérennes de valeur sont irréversibles.

2.8 Délégation de Service Public

Différentes filiales sous contrôle exclusif sont titulaires de contrats de Délégation de Service Public (DSP) portant sur le déploiement, l'activation et l'exploitation de réseaux départementaux très haut débit.

Ces contrats de délégation de service public font l'objet :

- D'investissements initiaux permettant l'implantation et le déploiement d'une infrastructure très haut débit. Ces investissements font l'objet d'un amortissement tel que prévu au contrat de délégation de service public ou à défaut sur la durée d'exploitation du contrat de délégation de service public.
- D'investissements pendant l'exécution du contrat de DSP. Ces investissements résultent d'une obligation contractuelle prévue dans le contrat de délégation de service public. Ils ont pour objectif de garantir la qualité du service assuré par le fermier.
- Ces investissements constituent parfois des biens de retour qui reviennent en fin de contrat de DSP à la collectivité gratuitement pour les biens amortis et moyennant versement d'une indemnité pour les biens non amortis (correspondant à la valeur nette comptable déduction faite de la part de subvention d'investissement non reprise au compte de résultat). Le montant de ces investissements pourra évoluer, notamment à la baisse, en fonction de l'évolution du plan d'affaire de chaque contrat et sous réserve du respect de l'équilibre économique de la délégation.
- Du versement par la collectivité d'une subvention d'investissement initiale destinée à financer une quote-part de l'infrastructure. Cette subvention est reprise en résultat au même rythme que l'amortissement des investissements financés par cette subvention.

Les DSP sont amorties sur la durée du contrat.

Les durées contractuelles des DSP concessives, en régie ou en affermage sont les suivantes :

○ 3CNET :	20 ans
○ Altitude Infra Calvados :	30 ans
○ Altitude Infra Coeur Côte Fleurie :	30 ans
○ Altitude Infra Dunkerque Grand Littoral :	22 ans
○ Altitude Infra Grand Nancy :	20 ans
○ Altitude Infra Haute Savoie :	22 ans
○ Altitude Infra Somme :	17 ans
○ Caen.com :	20 ans
○ Clermont Communauté Networks :	20 ans
○ Coval Networks :	20 ans
○ Dioptic :	15 ans
○ Emeraude THD :	15 ans
○ Fibre 31 :	25 ans
○ Fibre 39 :	30 ans
○ Grand Lyon THD :	25 ans
○ Grand Poitiers :	20 ans
○ Hérault Télécom :	12 ans
○ Losange :	35 ans
○ Manche Fibre :	20 ans
○ Min THD :	7 ans
○ Nantes Networks :	25 ans
○ Octogone Fibre :	30 ans
○ Rosace :	30 ans
○ Seine Essonne Très Haut Débit :	28 ans
○ Sem@for77 :	25 ans
○ Sequantic :	20 ans
○ Solstice Grand Angoulême :	25 ans
○ Sud Bourgogne Networks :	12 ans
○ THD06 :	15 ans
○ THD 66 :	15 ans
○ THD83 :	20 ans
○ Tutor Europ Essonne :	25 ans
○ Vannes Agglo :	25 ans
○ Yconik :	30 ans

2.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Constructions :	20 à 25 ans
- Agencements des constructions :	6 à 25 ans
- Installations techniques :	6 à 15 ans
- Matériel informatique :	3 ans
- Mobilier de bureau :	8 ans
- Matériel de transport :	4 ans

2.10 Contrats de location

2.10.1 Location-financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- Le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie.
- Le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé.
- L'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location.
- L'existence d'une option d'achat favorable.
- La nature spécifique de l'actif loué.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant. Aucun contrat de ce type n'a été contracté.

2.10.2 Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

2.11 Participations et autres immobilisations financières

Les participations non consolidées et les créances rattachées peuvent faire l'objet d'une dépréciation si la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

2.12 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués selon la méthode FIFO.

Une éventuelle provision pour dépréciation est constituée pour couvrir tout excédent de la valeur comptable par rapport à la valeur nette de réalisation ou en l'absence de perspective d'utilisation.

Par ailleurs, les coûts de commercialisation directement imputables ainsi que les charges financières sont incorporés dans le prix de revient des actifs stockés.

2.13 Valeurs mobilières de placement

Les VMP sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.14 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur d'inventaire calculée en fonction des perspectives de remboursement est inférieure à la valeur comptable.

2.15 Impôt différé

Des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs, et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé, généré par des pertes fiscales, est comptabilisé dès lors qu'il existe des éléments probants et convaincants qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Au 31 décembre 2024, des déficits fiscaux ont été activés à hauteur de 3 571 milliers d'euros en base sur le périmètre de l'intégration fiscale AITHD, afin d'avoir un solde d'impôt différé nul.

Les impôts différés ont été retenus sur une base nette par entité fiscale.

Au 31 décembre 2024, les impôts différés sont calculés au taux de 25%.

Périmètre d'intégration fiscale ATH :

Le groupe d'intégration fiscale ATH a été créé le 1^{er} janvier 2009, avec ATH pour société mère.

Au 31 décembre 2024, celui-ci comprend les sociétés Altitude Infrastructure, Covage Infra, Covage Infra Concessions Holding, Covage Infra Concessions, Gélos, Ouréa, Sud Bourgogne Networks, Hel, Magni, Mimir, Infra Btob Holdco, Geri, Modi, Ordos, Perses, Vidar, Ubicité, Grand Lyon THD, Nantes Networks, Seine Estuaire Networks, Fibréa, Grand Poitiers Networks, Min THD, Sequantic Telecom, 3CNET, Clermont Communauté Networks, Coval Networks, Arras Networks, Creusot Montceau Networks, Solstice Grand Angoulême, Sem@for 77, Grand Chalon Networks, Caen.com, Phibee Telecom, Airmob Groupe, Airmob, Airmob Infra Full, Horcos, Nomos, AIH Projet 3, AIH Projet 4, Themis, Selene, Pallas, B2B Projet 1, B2B Projet 2, Netwo.

Périmètre d'intégration fiscale Altitude Infra :

Le groupe d'intégration fiscale Altitude Infra a été créé le 1^{er} janvier 2024, avec Altitude Infra pour société mère.

Au 31 décembre 2024, celui-ci comprend les sociétés Altitude Infrastructure Exploitation, Altitude Infrastructure Construction, Altitude infra adduction, Altitude Infra Projet 1, Altitude

Infra Projet 2, Altitude Infra Projet 3, Altitude Infra Projet 4, Altitude Infra Projet 5, Altitude Infra Projet 6

Périmètre d'intégration fiscale ALTO :

Le groupe d'intégration fiscale Alto a été créé le 1^{er} janvier 2018 au sein du sous-groupe AITHD avec pour société mère la société ALTO.

Au 31 décembre 2024, celui-ci comprend les sociétés Manche Fibre, Provence Alpes Connect, THD 06, THD 83, Vannes Agglo Numérique et Résopitic.

Périmètre d'intégration fiscale AITHD :

Le groupe d'intégration fiscale AITHD a été créé le 1^{er} janvier 2021 avec pour société mère la société AITHD.

Au 31 décembre 2024, celui-ci comprend les sociétés Doubs La Fibre, Octogone Fibre, Altitude Fibre 39, Yconik, Erato, La Fibre 85, Altitude Fibre 21, Altitude Fibre 40, Niederbronn THD, Grand Est THD, Cécias, Glaucos, Munin et Vali, AITHD projet 1, AITHD Projet 5, Altitude Infra Gravelines, AITHD projet 3, AITHD projet 4, Hestia, Tutor, Tutor Investissement, Altitude Infra Calvados, Altitude infra Cœur Côte Fleurie, Altitude Infra Grand Nancy, Altitude Infra Dunkerque Grand Littoral, Altitude Infra Haute-Savoie, Altitude Infra Somme, Tutor Europ' Essonne, Seine Essonne Très Haut Débit.

Contrôles fiscaux :

Au 31 décembre 2024, l'entité Tutor a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2021, 2022 et 2023 dont l'issue n'a pas d'incidence comptable sur les comptes du groupe.

2.16 Engagements envers les salariés

Les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite.

Les engagements correspondants sont pris en charge en fonction des droits acquis par les bénéficiaires sous forme :

- Soit de versements de cotisations à des organismes indépendants (compagnies d'assurances) chargés d'effectuer le paiement de ces pensions ou indemnités ;
- Soit de provisions.

Pour les régimes à prestations définies, les charges de retraite sont déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Le calcul actuariel de la provision pour engagements de retraite prend en compte :

- La probabilité de présence dans l'entreprise du participant jusqu'à l'âge du versement de la prestation (âge de départ en retraite retenu de 67 ans) :
 - Nous avons utilisé les tables de mortalités de l'Insee pour prendre en compte les hypothèses de décès
 - Nous avons utilisé des taux de turnover spécifiques à chaque société et à trois classes d'âge différentes pour prendre en compte les hypothèses de départ du Groupe
- L'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation, basée sur le taux du marché correspondant aux taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie, soit un taux de 3,36% pour l'année 2024.

2.17 Provisions

Des provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

2.18 Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur valeur nominale.

2.19 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dès lors que tous les critères suivants sont remplis :

- La preuve de l'existence d'un accord entre les parties peut être apportée ;
- La livraison du bien a eu lieu ou la prestation a été effectuée ;
- Le prix est fixe ou déterminable.

Le chiffre d'affaires généré par les ventes de produits est reconnu lors du transfert au client des risques et des avantages liés à la propriété.

Les revenus provenant du déploiement d'infrastructures et ou de réseaux haut débit et très haut débit sont constatés au fur et à mesure de l'avancement des installations.

3 Périmètre de consolidation

3.1 Sociétés consolidées

Le tableau ci-après fournit, pour les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation des exercices présentés, les renseignements suivants :

- Le pays dans lequel elles sont constituées ;
- Le lieu de leur siège social ;
- Les pourcentages de contrôle et d'intérêt propres à chacune (différents lorsque la participation détenue par le Groupe est indirecte et fait intervenir des sociétés que celle-ci ne contrôle pas à 100%).

Raison sociale	Pays	N° SIREN	Siège social	31/12/2024		31/12/2023	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
ALTITUDE	France	379617822	Paris (75)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
A.EVENTS	France	829379759	Mont St Aignan (76)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ALCALA	France	513079426	Mont St Aignan (76)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ALTITUDE GESTION IMMOBILIERE	France	843256835	Paris (75)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ALTEAME	France	509671012	Isneauville (76)	81,11%	81,11%	90,00%	90,00%
ALTEAME PARTICIPATIONS	France	962738536	Isneauville (76)	100,00%	81,11%	100,00%	90,00%
ALTEAME ENERGY	France	878886555	Isneauville (76)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IFE 3	France	878886563	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IFE 4	France	982521619	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
IFE 5	France	982529950	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
PROJET 47	France	843655358	Paris (75)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ATH	France	431958313	Paris la Défense (92)	87,78%	87,78%	87,33%	87,33%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE	France	403112667	Val de Reuil (27)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION	France	509601282	Paris la Défense (92)	100,00%	53,27%	100,00%	53,00%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE EXPLOITATION	France	509662052	Paris la Défense (92)	100,00%	53,27%	100,00%	53,00%
ALTITUDE INFRASTRUCTURE THD	France	809822935	Paris la Défense (92)	52,82%	28,14%	52,82%	27,99%
ALTITUDE INFRA (ex AIH Projet 1)	France	922350418	Paris la Défense (92)	60,69%	53,27%	60,69%	53,00%
ALTITUDE INFRA Projet 1	France	982179665	Val de Reuil (27)	100,00%	53,27%	100,00%	53,00%
ALTITUDE INFRA Projet 2	France	982187304	Val de Reuil (27)	100,00%	53,27%	100,00%	53,00%
ALTITUDE INFRA Projet 3	France	982191058	Val de Reuil (27)	100,00%	53,27%	100,00%	53,00%
ALTITUDE INFRA Projet 4	France	982171316	Val de Reuil (27)	100,00%	53,27%	100,00%	53,00%
ALTITUDE INFRA Projet 5	France	982176539	Val de Reuil (27)	100,00%	53,27%	100,00%	53,00%
ALTITUDE INFRA Projet 6	France	982179715	Val de Reuil (27)	100,00%	53,27%	100,00%	53,00%
ALTITUDE INFRA RACCORDEMENT	France	922350483	Val de Reuil (27)	100,00%	53,27%	100,00%	53,00%
AIH Projet 3	France	922393665	Val de Reuil (27)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
AIH Projet 4	France	922350616	Val de Reuil (27)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
AITHD Projet 1	France	922350871	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ALTITUDE INFRA GRAVELINES	France	922351044	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
AITHD Projet 3	France	922238217	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
AITHD Projet 4	France	922240213	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
AITHD Projet 5	France	982170086	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ALTITUDE FIBRE 21	France	831500038	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ALTITUDE FIBRE 39 (PRISME)	France	822893186	Lons-Le-Saunier (39)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ALTITUDE FIBRE 40	France	845170604	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ALTITUDE INFRA CALVADOS	France	538581448	Colombelles (14)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ALTITUDE INFRA CŒUR COTE FLEURIE	France	527512081	Colombelles (14)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ALTITUDE INFRA HAUTE SAVOIE	France	798626750	Annecy (74)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ALTITUDE INFRA GRAND NANCY	France	498710193	Nancy (54)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ALTITUDE INFRA SOMME	France	807897608	Paris la Défense (92)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ALTO	France	819087032	Val de Reuil (27)	73,00%	20,54%	73,00%	20,44%
AIRMOB GROUPE	France	891000069	Toulouse (31)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
AIRMOB	France	823064704	Toulouse (31)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
AIRMOB DIGITAL	France	888469319	Toulouse (31)	Fusion	Fusion	100,00%	87,33%
AIRMOB INTRA FULL	France	891196420	Toulouse (31)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
ARRAS NETWORKS	France	479033789	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%

Raison sociale	Pays	N° SIREN	Siège social	31/12/2024		31/12/2023	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
AZALEE	France	509649745	Val de Reuil (27)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
B2B Projet 1	France	922519285	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
B2B Projet 2	France	922434980	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
CAEN.COM	France	478688039	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
CECIAS	France	905199766	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
CLERMONT COMMUNAUTE NETWORKS	France	491352324	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
COVAGE INFRA	France	894565431	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
COVAGE INFRA CONCESSIONS	France	894568252	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
COVAGE INFRA CONCESSIONS HOLDING	France	894566090	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
COVAL NETWORKS	France	491927554	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
CREUSOT MONCEAU NETWORKS	France	478354202	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
DOUBS LA FIBRE	France	797446283	Besancon (25)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ALTITUDE INFRA DUNKERQUE GRAND LITTORAL NETWORKS	France	508791639	Paris la Défense (92)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
EMERAUDE THD	France	829012731	Carcassonne (11)	100,00%	20,54%	100,00%	20,44%
ERATO	France	824388383	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
EUREK@	France	805053451	Val de Reuil (27)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
FIBREA	France	789341427	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
FIBRE 31	France	824290969	Toulouse (31)	75,05%	21,12%	75,05%	21,01%
SUD BOURGOGNE NETWORKS (ex GARM)	France	908478670	Chatenoy-le-Royal (71)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
GELOS	France	894566785	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
GERI	France	905251112	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
GIE FIBR'ALSACE	France	819253568	St Etienne du Grès (13)	50,00%	26,64%	50,00%	26,50%
GIE FIBRE 31 DEPLOIEMENT	France	839835915	Val de Reuil (27)	70,00%	37,29%	70,00%	37,10%
GLAUCOS (RIVEO)	France	905198792	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
GRAND CHALON NETWORKS	France	484775481	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
GRAND LYON THD	France	813716941	Lyon (69)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
GRAND POITIERS NETWORKS	France	750217515	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
HEL	France	908480056	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
HERAULT PARTICIPATIONS	France	500480322	Paris la Défense (92)	81,00%	71,10%	81,00%	70,74%
HERAULT TELECOM	France	501304299	Saint-Aunes (34)	100,00%	71,10%	100,00%	70,74%
HESTIA	France	894567221	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
HORCOS	France	913534608	Val de Reuil (27)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
INFRA B2B HOLDCO	France	908481062	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
LA FIBRE 85	France	831500467	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
LOSANGE	France	830959771	Lesmenils (54)	57,00%	16,04%	57,00%	15,96%
LOSANGE DEPLOIEMENT	France	831205372	Saint Etienne du Grès (13)	50,00%	26,64%	50,00%	26,50%
LOSANGE EXPLOITATION	France	831268156	Val de Reuil (27)	57,00%	30,36%	57,00%	30,21%
MAGNI	France	908480494	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
MANCHE FIBRE	France	814791554	Saint-Lô (50)	100,00%	20,54%	100,00%	20,44%
MENIPPE (DIOPTIC)	France	845195619	Besancon (25)	100,00%	20,54%	100,00%	20,44%
MIMIR	France	908480783	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
MIN THD	France	811792852	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
MODI	France	905250015	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
MUNIN	France	905203089	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
NANTES NETWORKS	France	538892621	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%

Raison sociale	Pays	N° SIREN	Siège social	31/12/2024		31/12/2023	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
NET 55	France	503746299	Bar Le Duc (55)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
NET GRAND RODEZ	France	500048343	Rodez (12)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
NETWO	France	844125229	Paris (75)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
NIEDERBRONN THD (ex OENOE)	France	845177625	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
NOMOS	France	913595062	Val de Reuil (27)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
OCTOGONE FIBRE	France	822189866	Montauban (82)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
ORDOS SAS	France	834247058	Val de Reuil (27)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
OUREA	France	894568724	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
PACT	France	818009748	Val de Reuil (27)	100,00%	20,54%	100,00%	20,44%
PALLAS	France	911092708	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
PERSES	France	905249124	Val de Reuil (27)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
PHIBEE	France	537507022	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
RESOPTIC	France	532745213	Val de Reuil (27)	100,00%	20,54%	100,00%	20,44%
ROSACE	France	818463630	Entzheim (67)	72,00%	20,26%	72,00%	20,16%
ERBIUM	France	819099169	Val de Reuil (27)	50,00%	26,64%	50,00%	26,50%
GRAND EST THD	France	845179506	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
SEINE ESSONNE TRES HAUT DEBIT	France	751310749	Paris la Défense (92)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
SEINE ESTUAIRE NETWORKS	France	753422336	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
SELENE	France	910995752	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
SEM@FOR 77	France	492990262	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
SEQUANTIC TELECOM	France	505271619	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
SOLSTICE GRAND ANGOULEME	France	493589113	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
THD 06	France	820552065	Val de Reuil (27)	100,00%	20,54%	100,00%	20,44%
THD 66	France	829010255	Perpignan (66)	100,00%	20,54%	100,00%	20,44%
THD 83	France	519238166	Val de Reuil (27)	100,00%	20,54%	100,00%	20,44%
THEMIS	France	910996263	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
TUTOR	France	439748013	Paris la Défense (92)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
TUTOR EUROPE ESSONNE	France	538613829	Paris la Défense (92)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
TUTOR INVESTISSEMENT	France	798114229	Paris la Défense (92)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
UBICITE	France	905247300	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
VALI	France	905197232	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
VANNES AGGLO NUMERIQUE	France	790362057	Theix-Noyalo (56)	100,00%	20,54%	100,00%	20,44%
VIDAR	France	905247987	Val de Reuil (27)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
YCONIK	France	822949459	Val de Reuil (27)	100,00%	28,14%	100,00%	27,99%
3CNET	France	449509082	Paris la Défense (92)	100,00%	87,78%	100,00%	87,33%
LINKT	France	815109467	Paris la Défense (92)	100,00%	87,61%	100,00%	87,15%
LINKT HOLDING	France	824056725	Paris (75)	99,81%	87,61%	99,80%	87,15%
Projet 3.1	France	832839229	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	87,61%	100,00%	87,15%
Projet 3.2	France	832839286	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	87,61%	100,00%	87,15%
Projet 3.3	France	844332569	Mont Saint Aignan (76)	100,00%	87,61%	100,00%	87,15%
VILLA GINKGOS - BVCS	France	529461923	La Roche sur Yon (85)	58,43%	58,43%	58,43%	58,43%
VILLA GINKGOS - BELLES RIVES	France	819969882	Les Sables d'Olonne (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - BONNE FONTAINE	France	809380520	Challans (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - GINKGOS IMMO	France	804166635	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - L'ALBIZIA	France	907939052	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%

Raison sociale	Pays	N° SIREN	Siège social	31/12/2024		31/12/2023	
				% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
VILLA GINKGOS - LE CLOS ST JEAN	France	792720294	Saint Jean de Monts (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LE ROMARIN	France	907939102	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES ALISIERS	France	791122583	Les Sables d'Olonne (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES AMANDIERS	France	833354681	Mont de Marsan (40)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LE BILOBA	France	844259846	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES DEMEURES YONNAISES	France	829982834	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES DEMEURES ROUENNAISES	France	832113328	Rouen (76)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES FIGUIERS	France	879781128	Louviers (27)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES LAURIERS	France	879750925	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LES OLIVIERS	France	879781177	Toulouse (31)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - LE PARC	France	844403840	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - VILLA GINKGOS	France	922213921	La Roche sur Yon (85)	90,00%	52,58%	90,00%	52,58%
VILLA GINKGOS - PROJET 4	France	982721987	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - PROJET 5	France	982719460	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%
VILLA GINKGOS - PROJET 6	France	982667610	La Roche sur Yon (85)	100,00%	58,43%	100,00%	58,43%

La société Airmob Digital a fait l'objet d'une fusion au régime simplifiée au profit de la société Airmob au cours de l'exercice 2024.

Les filiales du groupe sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle (Rosace Exploitation, GIE Fibr'Alsace, Losange Déploiement, Losange Exploitation) ou de l'intégration globale.

3.2 Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Les sociétés contrôlées non consolidées sont :

- Soit des coquilles vides en attente d'utilisation,
- Soit des sociétés contrôlées non matérielles et dont la nature de l'activité est différente des 2 secteurs d'activités principaux du groupe (télécom et résidences sénior),
- Soit des sociétés ayant cessé toutes activités et qui sont à différents stades juridiques d'un processus de fermeture.

Le tableau ci-après fournit la liste des sociétés non consolidées au 31 décembre 2024 :

Dénomination et formes sociales	Pays	Siège social	% d'intérêt	Motif de non-inclusion
Far East & Co Limited	Royaume-Uni	Weybridge	100%	Société non matérielle et activité différente de celles du Groupe
FC Cube	Malte	Zebbug	100%	Société non matérielle et activité différente de celles du Groupe
FC Cube France	France	Lorient	100%	Société non matérielle et activité différente de celles du Groupe
FC 130	Malte	Zebbug	100%	Société non matérielle et activité différente de celles du Groupe

4 Chiffre d'affaires

La décomposition du chiffre d'affaires par activités se présente ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros :	31/12/2024	31/12/2023
Infrastructure	723 355	630 779
Services Télécoms	81 661	77 546
Aménagement / Lotissement	1 772	2 693
Résidences gérées	9 234	9 084
Autres	1 011	1 092
Total	817 032	721 196

La totalité du chiffre d'affaires du Groupe est réalisé en France.

5 Autres produits

Les autres produits se décomposent ainsi :

En milliers d'euros :	31/12/2024	31/12/2023
Production immobilisée intragroupe	356 985	423 997
Production immobilisée	26 390	30 909
Production stockée	-551	-1 009
Subventions d'exploitation	738	766
Transferts de charges d'exploitation	19 211	7 842
Autres produits	7 715	1 334
Total Autres produits d'exploitation	53 504	39 843

La production immobilisée intragroupe correspond au réseau constituant une construction à soi-même à l'échelle du groupe.

Pour 2024, il s'agit principalement :

- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Fibre 39 pour 25 723 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Fibre 40 pour 37 683 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Yconik pour 22 779 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Altitude Infra Calvados pour 21 715 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Altitude Infra Haute Savoie pour 16 823 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Fibre 31 pour 20 409 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Manche Fibre pour 19 685 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Fibre 39 pour 10 961 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Fibre 40 pour 10 840 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Yconik pour 13 884 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par Rosace Exploitation à la DSP Rosace pour 11 081 K€ ;

- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par Losange Exploitation à la DSP Losange pour 34 315 K€.

Pour 2023, il s'agit principalement :

- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Fibre 39 pour 27 220 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Fibre 40 pour 43 503 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Yconik pour 51 829 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Altitude Infra Calvados pour 41 343 K€ ;
- Du réseau construit par AIC et facturé à la DSP Altitude Infra Haute Savoie pour 21 092 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Fibre 31 pour 24 993 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Manche Fibre pour 16 032 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP THD 66 pour 10 903 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Fibre 40 pour 11 061 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par AIE à la DSP Yconik pour 16 221 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par Rosace Exploitation à la DSP Rosace pour 10 717 K€ ;
- Des raccordements, aménagements d'hébergement dans les NRO et licences SI facturés par Losange Exploitation à la DSP Losange pour 36 863 K€.

6 Personnel

6.1 Effectifs

L'effectif moyen du Groupe en 2024 s'élève à 1 848 salariés, contre 1 700 en 2023.

6.2 Charges de personnel

Les charges de personnel incluses dans le résultat d'exploitation recouvrent les éléments indiqués ci-après :

En milliers d'euros :	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et traitements	98 921	89 135
Charges sociales	44 750	36 881
Total	143 671	126 016

Au 31 décembre 2024, le taux moyen de charges sociales s'établit à 45,3% contre 41,4% au 31 décembre 2023.

7 Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles (dont écarts d'acquisition)	-40 889	-52 887
Immobilisations mises en concession	-227 342	-189 754
Immobilisations corporelles	-31 223	-24 470
Subventions d'investissement reprises en résultat	25 606	28 022
Total des dotations aux amortissements [A]	-273 848	-239 088
Engagements envers les salariés	123	-286
Provisions pour risques et charges	11 983	1 479
Total des dotations aux provisions [B]	12 106	1 193
Total des dotations nettes hors actifs circulants [C = A+B]	-261 742	-237 895
Stocks	-2 430	-3 367
Clients et autres actifs circulants (*)	-12 774	-14 503
Total des dotations à l'actif [D]	-15 204	-17 870
Total [E = C+D]	-276 946	-255 766

(*) Dont 8 456K€ de dotations aux provisions sur charges à répartir relatives aux frais et charges supportées majoritairement par AITHO sur les opérations de levée de fonds (-8 796K€ en 2023). Ces charges sont réparties sur la durée des emprunts.

La charge de dotations aux amortissements comprend 30 244 K€ liés aux allocations d'actifs effectuées dans le cadre des prises de contrôles (majoritairement Covage, Rosage et Losange).

8 Résultat financier

Le résultat financier se présente ainsi :

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts compte à terme	26 585	18 668
Produits d'intérêts comptes courants filiales non consolidées	468	371
Intérêts sur emprunts	-119 355	-123 484
Charges d'intérêts comptes courants hors groupe	-24 075	-10 066
Autres dotations financières	-250	0
Autres	9 466	-1 143
Résultat financier	-107 161	-115 654

9 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se présente ainsi :

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2024	31/12/2023
Produits sur exercices antérieurs	447	3 276
Produit de cessions d'actifs incorporels et corporels	1 717	14 181
Résultat consolidé sur augmentations de capital Altitude Infra (2023) souscrites par les minoritaires	0	162 458
Reprise subventions d'investissements	1	19
Charges sur exercices antérieurs	-740	-9 141
Valeur nette comptable des cessions d'actifs incorporels et corporels	-2 170	-14 301
Produits d'indemnité d'assurance	30 000	0
Dotations exceptionnelles provisions risques et charges	-2 049	-7 650
Autres (*)	-2 409	-19 101
Résultat exceptionnel	24 797	129 740

(*) Dont 8 417 K€ de dotation exceptionnelle sur les actifs corporels Fibrea en 2023

10 Impôts sur les résultats

10.1 Charge d'impôt

10.1.1 Détail de la charge d'impôt

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2024	31/12/2023
Impôt courant	-27 773	-63 059
Impôt différé	732	-600
Charge ou (produit) réel d'impôt	-27 041	-63 659

10.1.2 Taux effectif d'impôt

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net des entreprises intégrées avant amortissements des écarts d'acquisition :	-43 121	-31 703
Impôt sur le résultat :	27 041	63 659
Résultat net des entreprises intégrées avant impôt et amortissements des écarts d'acquisition :	-16 080	31 956
Taux effectif d'imposition :	-168%	199%

10.1.3 Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique

Le rapprochement entre la charge réelle d'impôt et la charge théorique résultant de l'application au « résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition » avant impôt du taux nominal d'imposition en France, soit 25% en 2024 s'établit comme suit :

En milliers d'euros :		31/12/2024
Résultat net des entreprises intégrées avant amortissements des écarts d'acquisition		-43 121
Charge d'impôt		27 041
Résultat avant impôt		-16 080
Taux d'imposition du Groupe		25,0%
Charge d'impôt théorique		-4 020
Augmentation / réduction de la charge d'impôt résultant de :		
- Différences permanentes		18 692
- Dépréciations comptes courants / titres		87
- Cessions internes de titres et résultat de dilution		1 795
- Impact net de l'intégration fiscale		-9 685
- Ecritures de consolidation non fiscalisées		8 069
- Consommations des déficits fiscaux non activés / déficits non activés		11 851
- Crédits d'impôt / Mécénat		-416
- Contribution sociale		1 458
- Divers		-791
Charge réelle d'impôt		27 041

10.2 Actifs et passifs d'impôts différés

La variation des actifs et passifs d'impôts différés s'analyse comme suit entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024 :

En milliers d'euros :	31/12/2023	Mouvements de l'exercice			31/12/2024
		Variation de périmètre	Autres	Charge / Produit au compte de résultat	
Actifs d'impôts différés	886		-1	732	1 618
Passifs d'impôts différés					
Actif / (Passif) net	886	0	-1	732	1 618

11 Ecarts d'acquisition

L'évolution des écarts d'acquisition s'analyse comme suit entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024 :

En milliers d'euros :	31/12/2023	Mouvements de l'exercice			31/12/2024
		Variation de périmètre	Dotation	Autre	
Ecarts d'acquisition bruts	380 418	3 762		-47	384 133
Entités Covage rachetées	194 435	0			194 435
ATH	35 616	3 706			39 322
Fibre 31	30 692	0			30 692
Linkt Holding	47 581	60			47 640
Losange	12 178	0			12 178
Netwo	6 246	0		-47	6 199
Rosace	14 753	0			14 753
Airmob	23 865	0			23 865
Phibee	6 354	0			6 354
CRT	5 132	0			5 132
Autres	3 567	-4	0	0	3 563
Amortissements	-4 364	2	-1 857	1	-6 218
Fibre 31	-3 148	0	-1 574		-4 722
Autres	-1 216	2	-283	1	-1 496
Ecarts d'acquisition nets	376 054	3 764	-1 857	-46	377 915

Au cours du mois de juillet 2023, l'acquisition par Infra BtoB Holdco des titres Netwo a engendré la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 6 246 K€.

Le Groupe a procédé sur l'exercice 2024 à l'évaluation à la juste valeur des actifs identifiables acquis et passifs assumés. Sur cet écart d'acquisition préliminaire, 47 K€ ont été affectés à de la relation clientèle.

Ainsi l'écart d'acquisition résiduel en résultant s'élève à 6 199 K€.

Sur l'année 2024, les augmentations de capital souscrites intégralement par Infra BtoB Holdco a engendré une relation au sein du groupe Altitude à l'origine d'un écart d'acquisition complémentaire de 60 K€.

Sur l'année 2024, l'acquisition par Altitude des titres détenus par des minoritaires d'ATH a engendré la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 3 706 K€.

12 Immobilisations incorporelles nettes

La variation des immobilisations incorporelles se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros :	31/12/2023	Acquisition s	Cessions / mises au rebut	Dotations exercice	Reprises exercice	Mouvements de périmètre	Autres	31/12/2024
Ecart d'acquisition	380 418		-4			3 766	-47	384 133
Relations clients	32 879	338	0				401	33 618
Marques, concessions, brevets	44 111	3 169	-9				3 499	50 770
Logiciels	5 328	3 264	-81			0	547	9 058
Fonds commercial	11 120							11 120
Frais établissement	1 746					0		1 746
Autres immobilisations incorporelles	177 799	30 951	-3 657				-594	204 499
Immobilisations incorporelles en cours	21 547	20 686					-20 851	21 382
Total Immobilisations incorporelles	674 949	58 409	-3 751			3 766	-17 045	716 327
Amt/Dép. écart d'acquisition	-4 364		2	-1 857			1	-6 218
Amt/Dép. relations clients	-3 171		0	-1 850			-105	-5 126
Amt/Dép. marques, conc. brevets	-9 467		1	-5 671			-159	-15 497
Amt/Dép. logiciels	-2 826		81	-1 277		0	276	-3 755
Amt/Dép. fonds commercial	-470							-470
Amt/Dép. frais établissement	-1 459			-65		0		-1 524
Amt/Dép autres immobilisations incorp.	-98 406		3 657	-30 953			-13	-125 715
Total Amt/dép. immos incorporelles	-120 173		3 741	-41 873		0	0	-158 305
Total Valeur Nette	554 775	58 409	-10	-41 873		3 766	-17 045	558 022

Dot. Exceptionnelle : -40 133
Dot. Exceptionnelle : -64

Les flux sur la colonne « autres » sont consécutifs aux activations des immobilisations en cours.

13 Immobilisations mises en concession

La variation des immobilisations mises en concession se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros :	31/12/2023	Acquisition s	Cessions / mises au rebut	Dotations exercice	Reprises exercice	Mouvements de périmètre	Autres	31/12/2024
THD B3	15 999	277					41	16 317
Rasoptix	10 504	2					1 246	11 752
Vannes Agglo	25 193	857					347	26 397
Manche Fibre	87 009	25 033					15 149	127 191
Emeraude THD	50 456	7 841					4 006	62 303
THD 66	66 712	9 665					13 824	90 201
Octogone Fibre	170 635	10 859					4 690	186 184
Vconik	157 897	40 249					16 367	214 512
Fibre 31	343 625	32 602					11 165	387 391
Fibre 39	70 277	38 955					7 354	116 585
Dioptric (Menippe)	88 738	6 174					2 086	96 998
Solstice Grand Angoulême	16 636	207						16 842
Arras Networks	0							0
Caen.com	18 697	408						19 105
Grand Chalon Networks	836							836
Clermont Communauté Networks	24 927	1 022					343	26 291
Dunkerque Grand Littoral Networks	33 360	434						33 794
Seine Essonne Très Haut Débit	42 337	2 348					1 380	46 165
Sem@for	148 704	1 422						150 126
Altitude Infra Calvados	404 996	50 128					13 988	469 111
Altitude Infra Cœur Côte Fleurie	36 951	2 336					5 618	44 905
Tutor Europ Essonne	36 914	3 149					1 774	41 837
Altitude Infra Haute Savoie	163 858	35 977					8 772	208 606
Altitude Infra Grand Nancy	22 955	657					880	24 492
Altitude Infra Somme	44 425	2 147	-1 355				1 955	47 072
Grand Lyon THD	49 832	1 453						51 286
Grand Poitiers	9 466	128						9 594
Nantes Networks	36 964	818						37 782
Coval Networks	8 821	171	-65					8 926
MIH THD	1 537	42						1 579
Sequantix	82 036	4 625						86 662
Heraut Télécom	79 856	1 162						81 018
Losange	1 423 209	67 830					253	1 491 292
Rosace	696 444	22 358					17	718 719
Autres	17 921	4 450	-218				4 781	26 914
Total Immobilisations mises en concession	4 508 626	375 885	-1 658				115 935	4 998 788
Amt/Dép. THD B3	-8 477			-591				-9 068
Amt/Dép. Rasoptix	-661			-502				-1 163
Amt/Dép. Vannes Agglo	-7 612			-1 366				-8 978
Amt/Dép. Manche Fibre	-14 442			-6 655				-21 097
Amt/Dép. Emeraude THD	-7 160			-4 028				-11 188
Amt/Dép. THD 66	-9 975			-4 832				-14 806
Amt/Dép. Octogone Fibre	-14 920			-6 829			36	-21 713
Amt/Dép. Vconik	-7 987			-7 375			94	-15 267
Amt/Dép. Fibre 31	-38 368			-17 281			203	-55 445
Amt/Dép. Fibre 39	-2 350			-4 015			29	-6 344
Amt/Dép. Dioptric (Menippe)	-10 767			-7 142				-17 908
Amt/Dép. Solstice Grand Angoulême	-12 692			-779				-13 470
Amt/Dép. Arras Networks	0							0
Amt/Dép. Caen.com	-13 839			-1 527				-15 367
Amt/Dép. Grand Chalon Networks	-70			-31				-101
Amt/Dép. Clermont Communauté Networks	-15 443			-1 565				-17 008
Amt/Dép. Dunkerque Grand Littoral Networks	-17 878			-2 360				-20 239
Amt/Dép. Seine Essonne Très Haut Débit	-8 974			-2 257				-11 231
Amt/Dép. Sem@for	-85 675			-7 373				-93 047
Amt/Dép. Altitude Infra Calvados	-66 603			-22 530			14	-89 120
Amt/Dép. Altitude Infra Cœur Côte Fleurie	-12 643			-1 909	1 557			-12 995
Amt/Dép. Tutor Europ Essonne	-15 693			-3 486				-19 180
Amt/Dép. Altitude Infra Haute Savoie	-21 815			-13 529				-35 345
Amt/Dép. Altitude Infra Grand Nancy	-4 230			-1 614			0	-5 844
Amt/Dép. Altitude Infra Somme	-8 582		41	-3 248			0	-11 790
Amt/Dép. Grand Lyon THD	-11 443			-2 778				-14 220
Amt/Dép. Grand Poitiers	-4 732			-581				-5 312
Amt/Dép. Nantes Networks	-11 735			-2 004				-13 739
Amt/Dép. Coval Networks	-7 299		85	-549				-7 763
Amt/Dép. MIH THD	-1 055			-375				-1 469
Amt/Dép. Sequantix	-41 927			-10 701				-52 627
Amt/Dép. Héraut Télécom	-57 154			-4 355				-61 509
Amt/Dép. Losange	-100 117			-54 009				-154 126
Amt/Dép. Rosace	-80 907			-28 656				-109 563
Amt/Dép. Autres	-5 659		161	-1 668			0	-7 166
Total Amt/dép. immobilisations mises en concession	-728 941		287	-228 898	1 557		376	-935 619
Total Valeur Nette	3 779 685	375 885	-1 371	-228 898	1 557		116 311	4 043 169

DotP exploitation : -228 898 1 557
DotP exceptionnelle :

Les flux sur la colonne « autres » sont consécutifs aux activations des immobilisations en cours.

14 Immobilisations corporelles nettes

La variation des immobilisations corporelles se décompose ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros :	31/12/2023	Acqui- sitions	Cessions / mises au rebut	Dotations exercice	Reprises exercice	Mouvements de périmètre	Autres	31/12/2024
Constructions	273 530	35 507	-587				60 609	369 059
Terrain	610	70						680
Agencements sur terrain	16						-16	
Installat ^o tech, matériel & outillage	107 742	30 952	-231				746	139 209
Matériel de transport	15 805	5 865	-1 571				148	20 248
Immobilisations corporelles en cours	161 534	74 560	0				-161 402	74 692
Autres immobilisations corporelles	15 658	2 305	-326			0	1 025	18 663
- Dont en crédit bail								
Total Immobilisations corporelles	574 896	149 259	-2 714			0	-98 890	622 551
Amt/Dép. constructions	-30 473		114	-18 823	1 243		-657	-48 597
Amt/Dép. agencement sur terrain	0							0
Amt/Dép. install tech, mat & outill.	-30 600		39	-8 121				-38 682
Amt/Dép. Matériel de transport	-9 323		1 449	-3 029				-10 903
Amt/Dép. autres immobilisations	-8 363		323	-2 659		0	281	-10 418
- Dont en crédit bail								
Total Amt/dép. immobilisations	-78 759		1 924	-32 632	1 243	0	-376	-108 600
Total Valeur Nette	496 137	149 259	-790	-32 632	1 243	0	-99 266	513 950
			D.A.P. exploitation	-32 466	1 243			
			D.A.P. exceptionnelle	-166				

Les immobilisations corporelles en cours correspondent à l'acquisition de réseau et ont donc vocation à basculer dans la catégorie immobilisations en concession au moment de la mise en service.

15 Immobilisations financières nettes

En milliers d'euros	31/12/2023	Mouvements de l'exercice				31/12/2024
		Augmen- tation	Liquidation	Cession	Reclasse- ment	
Titres de participation non consolidés	17 575	17 562	-	-	-	35 137
Far East	17 000	17 500				34 500
TV76	-					-
Connectic 39	570					570
SITI 11		62				62
Sem Innovance	5					5
Dépréciation des titres de participation	- 17 575					- 17 575
Créances rattachées à des participations	1			-1		-
Prêts et autres immobilisations financières	162 563	253 398	- 52 505	-	- 101 929	261 526
Dont VMP Long Terme	55 301	253 042	- 52 301		-	256 042
Dont autres immobilisations financières	107 263	356	- 205		- 101 930	5 484
Immobilisations financières nettes	162 564	270 960	- 52 505	- 1	- 101 929	279 088

Les titres de participation non consolidés correspondent principalement à :

- La détention de 19% de la société Connectic 39 pour une valeur brute de 570 K€. Ces titres sont dépréciés à 100% au 31/12/2023.
- La détention de 1% de la société SEM INNOVANCE pour une valeur brute de 5 K€. Ces titres ont été dépréciés à 100% au cours de l'exercice 2021.

- La détention de 100% de la société Far East pour une valeur brute de 34 500 K€ (cf note 3.2). Ces titres sont dépréciés à hauteur de 17 000 K€ au 31/12/2024. Les comptes de la société Far East sont établis dans le référentiel UK Gaap.
- La détention à 16% de la société SITI 11 pour une valeur de 62 K€.

Les autres mouvements pour 101 930 K€ correspondent au reclassement en compte courant chez AITHD des gages espèces donnés en garantie de Crédit Relais Fonds Propres débloqués suite à leur remboursement en totalité pour les entités suivantes :

- Erato pour 50 000 K€ ;
- Yconik pour 30 000 K€ ;
- Octogone pour 21 930 K€.

Les prêts et autres immobilisations financières correspondent pour 256 042 K€ à des comptes à terme ouverts plus de trois mois avant la clôture et ceux ouverts moins de trois mois avant la clôture et dont l'échéance est à plus de trois mois

16 Postes de bilan relatifs au besoin en fonds de roulement

16.1 Stocks et encours

En milliers d'euros	31/12/2023	Variation de périmètre	Variation	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2024
Encours de production	5 037	0	-884				4 152
Marchandises	23 275	0	-986				22 289
Produits finis	0	0					
Total stocks bruts	28 312	0	-1 870				26 442
Provisions Encours de production		0		-514			-514
Provisions Marchandises	-3 375	0		-2 829	913		-5 290
Provisions Produits finis		0					
Total provisions sur stocks	-3 375	0	0	-3 343	913	0	-5 804
Total valeur nette	24 937	0	-1 870	-3 343	913	0	20 637

Les encours correspondent à des terrains et à des opérations d'aménagement de lotissement en cours.

Les stocks de marchandises comprennent pour l'essentiel du matériel et des fournitures à installer sur le réseau : câbles, boîtes, équipements centraux et équipements clients.

16.2 Créances et dettes d'exploitation

Toutes les créances et dettes d'exploitation sont à échéance à moins d'un an.

16.3 Autres créances et autres dettes d'exploitation

Les autres créances se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2024	31/12/2023
Etat, impôt sur les bénéfices	16 036	7 743
Créances fiscales hors IS	127 830	208 597
Autres créances	103 547	61 372
Impôts différés actifs	1 618	886
Compte courant Far East	7 618	6 749
Comptes courants filiales non consolidées	3 265	2 670
Charges à répartir	31 359	31 521
Charges constatées d'avance	29 388	24 415
Total	320 661	343 953

Toutes les autres créances d'exploitation sont à échéance à moins d'un an, à l'exception des charges à répartir pour lesquelles 24 415 K€ sont à échéance à plus d'un an.

Les autres dettes se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros :</i>	31/12/2024	31/12/2023
Dettes fiscales et sociales	153 004	165 073
Impôt différé passif		
Comptes courants filiales non consolidées	0	1
Autres dettes (*)	78 668	94 495
Produits constatés d'avance	1 093 891	1 028 764
Total	1 325 564	1 288 334

(*) Dont 35 853 K€ de dettes fournisseurs d'immobilisations (55 394 K€ en 2023)

Toutes les autres dettes d'exploitation sont à échéance à moins d'un an, à l'exception des produits constatés d'avance pour lesquels 989 815 K€ sont à échéance à plus d'un an.

17 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se décompose ainsi qu'il suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Valeurs mobilières de placement (*)	382 332	800 702	-418 369
Disponibilités	319 809	427 080	-107 271
Trésorerie et équivalents de trésorerie active	702 141	1 227 782	-525 640
Concours bancaires courants	-720	-11 009	10 289
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette	701 421	1 216 773	-515 352

(*) Dont 8 006k€ de titres d'autocontrôle en 2024 (contre un montant nul en 2023)

En milliers d'euros	31/12/2024	31/12/2023	Variation
VMP - Equivalent de trésorerie	374 326	800 702	-426 375
VMP - Actions propres à attribuer	8 006		8 006
Total brut	382 332	800 702	-418 369
Dépréciation VMP	0	0	0
Total net	382 332	800 702	-418 369

Les disponibilités consolidées peuvent être distinguées en 2 catégories :

- Les disponibilités dont disposent les sociétés de projet faisant l'objet d'un financement structuré sans recours actionnaire, qui constituent ainsi une trésorerie spécifiquement dédiée au projet (disponibilités projet).
- Les disponibilités comptabilisées dans les autres sociétés (disponibilités corporate).

En k€	31/12/2024	31/12/2023
Disponibilités corporate	232 137	260 451
Disponibilités projet	87 672	166 629
Total disponibilités	319 809	427 080

En k€	31/12/2024	31/12/2023
VMP corporate	270 447	519 190
VMP projet	103 880	281 511
Total VMP - Equivalent de trésorerie	374 326	800 702

Des comptes à terme ouverts plus de trois mois avant la clôture et ceux ouverts moins de trois mois avant la clôture et dont l'échéance est à plus de trois mois sont comptabilisés en immobilisations financières pour **256 042 K€**.

18 Capitaux propres consolidés

Au 31 décembre 2024, le capital social est fixé à 514 K€ divisés en 513 741 actions d'une valeur nominale de 1 euro.

19 Provisions

Le tableau de variation entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024 se présente ainsi qu'il suit :

En milliers d'euros :	31/12/2023	Mouvements de l'exercice				31/12/2024
		Dotation	Reprises	Variations périmètre	Autres	
Provision pour risques et charges	40 385	10 053	-18 522	0	1 701	33 616
Provision pour litiges	4 802	594	-2 528	0	-1 701	1 167
Provision pour perte sur contrat	884	52	-884	0	0	52
Ecart acquisition	0			0	0	0
Avantages au personnel	1 875	1 219	-1 343	0	0	1 752
Total Provisions	47 946	11 918	-23 276	0	0	36 588
Dont exploitation		8 924	-21 030			
Dont exceptionnel		2 049	-1 829			
Dont financier			-187			
Dont provision charges AGA (contrepartie charges de personnel)		946	-230			

20 Emprunts bancaires et passifs financiers

Au 31 décembre 2024, la décomposition des emprunts se présente ainsi :

En milliers d'euros :	31/12/2024	Échéance du nominal :			31/12/2023
		- de 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Emprunts bancaires	3 133 284	116 403	1 518 258	1 498 623	3 166 441
Autres emprunts	88 718	718	88 000	0	88 410
Concours bancaires courants	720	720			11 009
Intérêts courus sur emprunts	46 836	46 836			44 293
Total :	3 269 558	164 677	1 606 258	1 498 623	3 310 153

(en milliers d'euros)	31/12/2023	Souscription	Remboursement	Variations de périmètre	Autres	31/12/2024
Emprunts bancaires	3 166 441	435 403	-366 629	0	-101 930	3 133 284
Autres emprunts	88 410	397	-80	0	0	88 718
Intérêts courus sur emprunts	44 293	2 543				46 836
Total :	3 299 144	438 343	-366 710	0	-101 930	3 269 558

Les autres mouvements pour 101 930 K€ correspondent au reclassement en compte courant chez AITHD des gages espèces donnés en garantie de Crédit Relais Fonds Propres débloqués suite à leur remboursement en totalité pour les entités suivantes :

- Erato pour 50 000 K€ ;
- Yconik pour 30 000 K€
- Octogone pour 21 930 K€.

Par ailleurs, la dette consolidée se décompose en une dette projet et sans recours actionnaire (ci-après la « dette projet ») d'une part, et d'une dette classique, contractée dans les holdings ou les filiales industrielles (ci-après la « dette corporate ») d'autre part.

Au 31 décembre 2024, la dette bancaire se présente ainsi :

En k€	31/12/2024	31/12/2023
Dette projet sans recours actionnaire	2 050 303	2 132 712
Dont Alto	213 165	138 237
Dont Erato	146 642	213 466
Dont Grand Est THD	122 270	125 000
Dont Covage Haute Savoie	98 029	98 520
Dont Covage Calvados	183 565	213 854
Dont Fibre 31	177 036	185 820
Dont Octogone Fibre	94 168	135 004
Dont Yconik	123 003	180 960
Dont Losange	538 253	592 369
Dont Rosace	114 634	118 074
Dont autres	239 537	131 408
Dette corporate	1 219 255	1 177 440
Total emprunts bancaires et passifs financiers	3 269 558	3 310 153

Concernant la dette corporate :

Covage Infra a levé une dette senior de 156 M€ en 2022, dont l'encours à fin décembre 2024 s'élève à 150,3 M€, sur laquelle 31,5 M€ ont été tirés en 2023 et 28,4 M€ en 2024.

21 Honoraires des commissaires aux comptes

Le tableau suivant présente le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat consolidé :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Honoraires liés à la certification des comptes	368	283	85
Autres services fournis	7	8	-1
Groupe DEC	375	292	84
Honoraires liés à la certification des comptes	391	477	-86
Autres services fournis	8	22	-14
Deloitte & Associés	399	500	-101
Honoraires liés à la certification des comptes	167	171	-4
Autres	167	171	-4
TOTAL	941	962	-21

22 Engagements hors bilan

Engagements donnés

ALTITUDE

Privilège de prêteur de deniers sur une acquisition immobilière d'un montant de 4 050K€ au profit d'un établissement bancaire.

Villas Ginkgos

La société Villas Ginkgos Le Biloba s'est engagée à prendre à bail commercial auprès de chaque investisseur les lots constituant la résidence séniors Villas Ginkgos Le Biloba à Bourges.

La société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises a contracté un bail en l'état futur d'achèvement relatif aux locaux de la résidence sise à la Roche sur Yon. Le bail prendra effet à la date de constatation de l'achèvement des biens loués.

La société Villa Ginkgos Le Parc s'est engagée à prendre à bail commercial auprès de chaque investisseur les lots que le promoteur a vendu afin d'assurer la commercialisation des lots

Caution donnée à un établissement bancaire par Bien Vivre Chez Soi pour le compte Ginkgos Immo à hauteur de 150K€ relative à un prêt bancaire ayant servi à acquérir les locaux d'exploitation.

Caution donnée à un établissement bancaire par Bien Vivre Chez Soi pour le compte de Villa Ginhgos à hauteur de 238K€ relative à un prêt bancaire.

ATH et ses filiales

Nantissements :

Nantissement des titres et cautionnement maison mère donnée par Tutor SA pour le compte de Covage Côte Fleurie au profit des prêteurs.

Nantissement des titres et des créances associées par Tutor SA pour le compte de Tutor Europ'Essonne au profit des prêteurs.

Nantissement des titres de ses filiales données par Covage Infra Concessions au profit des prêteurs.

Nantissement des titres Covage Infra Concessions par Covage Infra Concessions Holding au profit des prêteurs.

Nantissement des titres Covage Infra par Infra Btob Holdco au profit des prêteurs.

Cautions solidaires / Garanties :

Caution solidaire émise en faveur de La Banque Postale dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit du Groupement de prêteurs Fibre 39 pour 22 338 K€.

Caution solidaire émise en faveur de la BNPP dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit de Trinity Défense pour 2 000 K€.

Caution solidaire émise en faveur de la BNPP dans le cadre de l'émission d'une garantie à première demande au profit de Total Energies pour 2 300 K€.

Acte de cautionnement solidaire de NGE et AIH pour le compte du concessionnaire Losange au profit de la région Grand Est pour 16 915 K€, correspondant à la différence entre le Plafond Global de Responsabilité (article 30.3 du CEM) et la somme de la garantie bancaire Délégrant et la garantie bancaire Losange.

Linkt Holding et ses filiales

Convention de nantissement du fonds de commerce et de créances de la société Linkt à hauteur de 50 M€ dans le cadre des obligations de paiement et de remboursement aux termes du contrat de crédit de 50 M€ en date du 19/09/2018 entre Linkt et les Banques.

Convention de nantissement du fonds de commerce et de créances de la société Linkt à hauteur de 12 M€ dans le cadre des obligations de paiement et de remboursement aux termes de l'avenant au contrat de crédit du 19/09/2018, en date du 16/12/2021 d'un montant de 12M€ entre Linkt et les Banques.

Conventions de nantissement du fonds de commerce et de créances de la société Linkt à hauteur de 18,7 M€ dans le cadre des obligations de paiement et de remboursement de l'avenant au contrat de crédit du 19/09/2018, en date du 15/09/2022, d'un montant de 18,7 M€ entre Linkt et les Banques.

Conventions de nantissement du fonds de commerce et de créances de quatrième rang à hauteur de 17,5 M€ dans le cadre des obligations de paiement et de remboursement de l'avenant au contrat de crédit du 19/09/2018, en date du 31/10/2023.

Conventions de nantissement du fonds de commerce et de créances de quatrième rang à hauteur de 17 M€ dans le cadre des obligations de paiement et de remboursement de l'avenant au contrat de crédit du 19/09/2018, en date du 17/12/2024.

Engagements reçus

ALTEAME

Contre-garantie donnée par la BPI aux prêteurs d'Altéame sur les emprunts PGE pour un montant total de 482 K€.

Villas Ginkgos

La société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises a reçu de la Société Générale une garantie à hauteur de 1 000 K€ afin de garantir le versement de toutes sommes dues en exécution du bail commercial entre la société Partenaires Génération 2 (le bailleur) et la société Villas Ginkgos Les Demeures Yonnaises (le locataire).

La société Villas Ginkgos Les Demeures Rouennaises a reçu du Crédit Agricole une garantie à hauteur de 218K€ qui représente 3 mois de loyer dans le cadre d'un dépôt de garantie pour un bail commercial.

La Société Villas Ginkgos Les Figuiers a reçu du Crédit Agricole une garantie à hauteur de 713K€ afin de garantir le versement de toutes sommes dues en exécution du bail commercial entre la SAS RSS Louviers (le bailleur) et la société Villas Ginkgos Les Figuiers (le locataire).

La Société Villas Ginkgos Les Oliviers a reçu du Crédit Agricole une garantie à hauteur de 229K€ afin de garantir 3 mois de loyer dans le cadre d'un dépôt de garantie pour un bail commercial

La Société Villas Ginkgos Les Amandiers a reçu de la BECM une garantie à hauteur de 652K€ afin de garantir le paiement de toutes les sommes qui pourraient être dues en vertu du bail

La Société Villas Ginkgos Les Amandiers a reçu de la BECM une garantie bancaire à hauteur de 163K€ pour un dépôt de garantie pour un bail commercial

AIH et ses filiales

Engagements financiers liés à la construction et l'exploitation du réseau :

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Manche Fibre au profit du concédant Syndicat Mixte Manche Numérique pour 5 000 K€.

Garantie donnée par plusieurs établissements financiers pour le compte d'AIE au profit de la Région Grand-Est pour 12 500 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIC au profit du département du Jura pour 3 554 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit du département du Jura pour 4 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire THD 06 au profit du concédant Sictiam pour 1 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIC au profit du SMO Tarn et Garonne Numérique pour 5 118 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit du SMO Tarn et Garonne Numérique pour 3 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIC au profit du département de l'Yonne pour 7 264 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit du département de l'Yonne pour 2 000 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'AIE au profit de Doubs THD pour 6 752 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de la société Doubs la Fibre au profit du Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit pour un montant de 500K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Altitude Infra Haute Savoie au profit du Syane pour 6 000 K€.

Caution donnée par un établissement financier pour le compte de Altitude Infra Calvados au profit du Département du Calvados pour 1 800 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Altitude Infra Somme au profit de Somme Numérique pour 300 K€.

Caution donnée par Tutor pour le compte de Tutor Nancy au profit de la Communauté du Grand Nancy pour 500 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de THD 83 au profit de Toulon Provence Méditerranée pour 200K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de la société Tutor Côte Fleurie au profit de la Communauté Côte Fleurie pour un montant de 500K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Vannes Agglo Numérique au profit de l'Agglomération du pays de Vannes pour 400K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Tutor Europ'Essonne au profit de SIPPEREC pour 200K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte d'Altitude Infra Seine-Essonne au profit de la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne pour 170K€.

Caution bancaire au titre de la retenue de garantie donnée par un établissement bancaire pour le compte d'AIE au profit du Syndicat Mixte Manche Numérique pour 38K€.

Caution bancaire au titre de la retenue de garantie donnée par un établissement bancaire pour le compte d'AIC au profit du Syndicat Mixte Manche Numérique pour 3 586K€.

Caution bancaire au titre de la retenue de garantie donnée par un établissement bancaire pour le compte d'AIC au profit du GIP Vendée Numérique pour 11 747K€.

Caution bancaire au titre de la retenue de garantie donnée par un établissement bancaire pour le compte d'AIC au profit du département des Pyrénées Orientales pour 1 941K€.

Caution sous-traitants donnée par un établissement bancaire pour le compte d'AIC au profit de Sogetrel pour 13 555K€.

Caution sous-traitants donnée par un établissement bancaire pour le compte d'AIC au profit d'Allez et Cie / Odeon pour 4 828K€.

Garantie bancaire autonome à première demande donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Losange au profit de la région Grand Est pour 3 000K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte du concessionnaire Losange au profit de la région Grand Est pour 15 000K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Grand Lyon THD au profit de la Métropole Grand Lyon pour 1 500 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Sequantic au profit de Sipperec pour 150 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Hérault Télécom au profit de l'Hérault pour 400 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Coval au profit de Nantes pour 152 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Grand Poitiers au profit de la métropole du Grand Poitiers pour 150 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Sud Bourgogne Network au profit de Sud Bourgogne THD pour 1 500 K€.

Garantie donnée par un établissement financier pour le compte de Solstice Grand Angoulême au profit de la communauté d'Agglomération du Grand Angoulême pour 400 K€.

Engagements reçus pour Linkt Holding et ses filiales

Garantie autonome à première demande délivrée par une banque dans le cadre d'un bail commercial à Saint Herblain le 07/07/2020 pour un montant de 42 K€.

Garantie autonome à première demande délivrée par une banque dans le cadre d'un bail commercial à Ecully le 27/08/2020 pour un montant de 45 K€.

Caution reçue par la société Linkt Holding à hauteur de 25 K€ pour un contrat cadre réalisé avec la société SFR.

Caution délivrée par une banque à hauteur de 15K€ dans le cadre d'un contrat réalisé avec la société Lufthansa Airplus.

Acte de cautionnement délivré par une banque dans le cadre d'un bail commercial à Mont-Saint-Aignan le 03/05/2022 pour un montant de 117K€.

Acte de cautionnement délivré par une banque dans le cadre d'un bail commercial à Tours le 17/08/2023 pour un montant de 14 K€.

Acte de cautionnement délivré par une banque dans le cadre d'un bail commercial à Lesquin le 17/08/2023 pour un montant de 27 K€.

Acte de cautionnement délivré par une banque dans le cadre d'un bail commercial à Meyreuil le 17/08/2023 pour un montant de 8 K€.

Deux délégations d'assurance « Homme Clé » pour un montant total de 7 M€ ont été souscrites dans le cadre du contrat de prêt de 50 M€ et de ses trois avenants de 12 M€, 18,7 M€ et 17,5 M€.

23 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

AIH et ses filiales :

Ouverture du capital Altitude Infra

Dans la continuité de la réorganisation du groupe qui s'est opérée au cours de l'exercice 2023, Altitude Infra a poursuivi l'ouverture de son capital à ses investisseurs minoritaires le 1^{er} avril 2025.

Ces opérations ont de facto entraîné la dilution de la participation ATH dans le sous-groupe Altitude Infra, portant ainsi sa participation de 60,69% à 54,18%.

A

A

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

7 rue Andreï Sakharov
76130 MONT SAINT AIGNAN
S.A.S au capital de 354 429€
378 735 823 RCS Rouen
Société de Commissariat aux comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Rouen

CABINET ROBIN CONFIDUREC

34 rue de Turbigo
75003 PARIS
S.A.S au capital de 40 000€
732 038 468 RCS Paris
Société de Commissariat aux comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Paris

SAS ALTITUDE

SAS au capital de 513 741 Euros

23 rue de l'Arcade

75008 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

7 rue Andreï Sakharov
76130 MONT SAINT AIGNAN
S.A.S au capital de 354 429€
378 735 823 RCS Rouen
Société de Commissariat aux comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Rouen

CABINET ROBIN CONFIDUREC

34 rue de Turbigo
75003 PARIS
S.A.S au capital de 40 000€
732 038 468 RCS Paris
Société de Commissariat aux comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Paris

SAS ALTITUDE

SAS au capital de 513 741 Euros

23 rue de l'Arcade

75008 PARIS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Sommaire

- Rapport sur les comptes consolidés

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

7 rue Andreï Sakharov
76130 MONT SAINT AIGNAN
S.A.S au capital de 354 429€
378 735 823 RCS Rouen
Société de Commissariat aux comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Rouen

CABINET ROBIN CONFIDUREC

34 rue de Turbigo
75003 PARIS
S.A.S au capital de 40 000€
732 038 468 RCS Paris
Société de Commissariat aux comptes inscrite
à la Compagnie Régionale de Paris

ALTITUDE

23 rue de l'Arcade
75008 PARIS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la SAS ALTITUDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Faits majeurs et écarts d'acquisition : les paragraphes 1 « Faits majeurs de l'exercice » dans la partie « Sous-groupe Altitude Infra » sous-partie « Croissance externe et développements » et 11 « Ecart d'acquisition » de l'annexe exposent l'origine, les valeurs, ainsi que le traitement comptable retenu dans le cadre des opérations de croissance externe et de développements du groupe Altitude sur l'exercice 2024. Dans le cadre de notre justification d'appréciation, nous avons examiné les méthodes comptables utilisées, les données et hypothèses retenues, la documentation fournie ainsi que les évaluations qui en résultent. Par ailleurs, nous nous sommes assurés que l'annexe aux états financiers donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion de la Présidente.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SAS ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mont-Saint-Aignan et à Paris, le 20 juin 2025

Les Commissaires aux comptes

Robin-Cofidurec, représenté par,
Oliver ROBIN, associé

DEC, représenté par,
Guillaume DOISY, associé

Signé par :

5E42E6C0EFF34D2...

DocuSigned by :

A47CD31D916E42E...